

LE *Fiil*

L'info
communale

#346

Mai 2025

Horbourg-
Wihr



SOMMAIRE

03

Le mot du maire

04

Le conseil en bref

16

Municipalité

31

CCAS

32

Jeunesse

34

Associations

44

Vie quotidienne

51

Tribunes





Le mot du maire

Le changement climatique, le réchauffement de la planète, les certitudes trop ancrées de certains, les climato-sceptiques, les rapports alarmants du GIEC, les guerres déclarées ou en devenir, les droits de douane, les déficits en tout genre... Ces sujets, bien réels mais souvent anxiogènes, occupent une grande partie de notre information quotidienne.

Ils monopolisent notre attention, notre capacité à analyser et à comprendre le monde qui nous entoure.

Alors, lorsque vous rentrez chez vous après une journée de travail, ou que vous profitez d'un week-end pour vous reposer, vous aspirez naturellement à de la tranquillité, à un certain apaisement. Vous recherchez une qualité de vie satisfaisante dans un environnement préservé.

*Et vous attendez de votre commune qu'elle mette en œuvre les conditions propices à cette alchimie du « **bien vivre ensemble** ».*

Je le dis souvent, et je le répète ici : une commune, même en établissant des règles, ne peut pas tout faire. L'intérêt général ne se résume pas à la somme des intérêts particuliers. Les élus, tout comme les services municipaux, s'efforcent chaque jour de veiller au bon fonctionnement global de notre collectivité. Il peut arriver, parfois, qu'un habitant ou un quartier ait le sentiment d'être moins bien servi que d'autres. C'est humain, mais jamais intentionnel.

Néanmoins, il est essentiel de prendre un peu de recul et de réaliser que, malgré les tensions et les incertitudes de notre époque, nous vivons dans un pays privilégié. Il suffit souvent de considérer les trente premières minutes de notre journée pour s'en rendre compte :

- *Nous nous réveillons dans un lit, sous un toit.*
- *Nous entrons dans une salle de bains, et il suffit d'ouvrir un robinet pour avoir de l'eau potable. En tournant l'autre, cette eau est chaude.*
- *L'eau que nous avons utilisée — et salie — est ensuite traitée, sans que nous ayons à nous en soucier.*
- *L'électricité nous permet de préparer notre café ou notre tisane... parce que nous avons le luxe d'en avoir.*

En l'espace d'une demi-heure, nous faisons partie des 30 % des habitants de cette planète qui vivent dans un confort que beaucoup nous envient.

Cela, nous le devons à nos anciens, à nos prédécesseurs, qui ont œuvré dur pour bâtir cette réalité. Et il est bon de ne pas l'oublier : nous faisons partie de ceux qui, sur cette planète, mènent une vie plutôt belle.

Bel été à toutes et à tous...

Profitez-en pleinement et prenez soin de vous.

Thierry Stuebner
Maire de Horbourg-Wihr

Le conseil en bref

Séance du 21 octobre 2024

1. Acquisition et intégration d'une parcelle dans le domaine public – Élargissement du chemin de liaison rue Argentovaria / rue de Berne

Afin d'élargir puis de réaménager le chemin de liaison piétonnier existant entre la rue Argentovaria et la rue de Berne, le conseil municipal a décidé d'acquérir la parcelle cadastrée section 20 n°992 d'une contenance de 0.83 are au prix de 4 493.62€ HT.

2. Convention de participation « prévoyance » - Prolongation et révision des taux de cotisation au 1er janvier 2025 et revalorisation de la contribution financière communale

Le Conseil municipal a décidé, de prolonger d'un an la convention de participation à la protection sociale complémentaire « prévoyance » avec Relyens /CNP Assurances, jusqu'au 31 décembre 2025. Il a également pris acte des nouveaux taux de cotisation applicables au 1er janvier 2025 et validé un avenant à la convention.

À compter de cette date, la participation financière de la commune aux cotisations des agents sera fixée à 25 € par mois, sans dépasser le montant de la cotisation due

3. Création d'un emploi de responsable ateliers et espaces verts au sein des services techniques

Le conseil municipal a décidé de créer un emploi permanent d'agent polyvalent responsable du parc des véhicules communaux, à temps complet et en a défini les caractéristiques ainsi que les missions. Les grades éligibles à cet emploi sont ceux relevant du cadre d'emploi des techniciens territoriaux.

4. Achat d'un camion pour le corps communal de sapeurs-pompiers auprès de l'union des groupements d'achats publics

Le conseil municipal a décidé d'autoriser le projet d'achat d'un nouveau véhicule de lutte contre les incendies de type fourgon pompe-tonne à destination du corps communal des sapeurs-pompiers de Horbourg-Wihr, pour un montant de 312 327.28 € TTC et d'approuver le plan de financement tel que présenté en séance :

Dépenses	Montant HT
Achat d'un fourgon pompe-tonne	259 626,90 €
Frais de carte grise	775,00 €
Total	260 401,90 €

Ressources	Montant HT
Aides publiques	
Service d'incendie et de secours 68	15 000,00 €
Colmar Agglomération (fonds de concours 2023-2026)	121 000,00 €
Fonds propres (autofinancement)	124 401,90 €
Total	260 401,90 €

Séance du 16 décembre 2024

1. Vote des tarifs et loyers 2025

Le conseil municipal a déterminé et approuvé les tarifs applicables en 2025, concernant notamment les concessions du cimetière, la location des différentes salles communales et de leurs équipements, l'occupation du domaine public ainsi que certaines régies.

2. Attribution prévisionnelle de crédits pour 2025 – Corps communal des sapeurs-pompiers

Le conseil municipal a décidé de prévoir les crédits suivant pour un montant de 48 588€ TTC pour le corps communal des sapeurs-pompiers au budget primitif 2025:

TOTAL RECAPITULATIF

HABILLEMENT EPI	9 950 €
SECOURISME	700 €
MATERIELS	14 373 €
SPORT	2 850 €
BATIMENTS	6 300 €
VEHICULE	1 500 €
NOUVELLES RECRUES	10 000 €
DIVERS	840 €
BESOIN DU CORPS	46 513 €
JSP	2 045 €
DEMANDE DE BUDGET 2025	48 558 €

3. Subventions et participations 2025

Le conseil municipal a validé les montants des subventions accordées aux écoles, aux différentes associations (sportives, culturelles, de loisir, ...) et divers organismes à vocation sociale. Au total en 2025, ces contributions de la commune au monde associatif représentent plus de 173 800€.

Par ailleurs la subvention destinée au financement des activités périscolaires et extrascolaires, gérées aujourd'hui par l'association de gestion pour l'enfance et la jeunesse (AGAPEJ), a été fixée à 135 000€. Un réexamen de cette subvention pourra être fait au cours de 2025.

4. Décisions modificatives du budget communal

Le conseil municipal a voté les décisions modificatives du budget suivantes :

Le montant de la participation financière de la collectivité européenne d'alsace aux travaux du carrefour dit « des quatre-vents » a été chiffré à 108 000 € lors de l'élaboration du budget primitif. Lors du décompte définitif, ce montant est passé à 172 015.65 €. Le conseil municipal a adopté la modification du budget pour un montant de +65 000€, en dépenses et en recettes, de la section d'investissement pour intégrer cette participation.

Afin de permettre la passation des écritures comptables nécessaires à la reprise des avances des marchés conclus pour la construction du nouveau groupe scolaire et périscolaire, le conseil municipal a adopté la décision modificative du budget (d'opérations d'ordre n'entraînant ni encaissements, ni décaissements) pour un montant de + 351 000€ en dépenses et en recettes de la section d'investissement.

Pour permettre l'imputation sur l'exercice 2024 des indemnités liées aux interventions des sapeurs-pompiers volontaires au cours de l'année, le conseil municipal a décidé de modifier le budget communal en section de fonctionnement comme suit : chapitre 012 – 2 000€ chapitre 65 + 2 000€.

5. Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025

Le conseil municipal a autorisé le maire à engager, liquider et mandater avant le vote du budget primitif 2025 certaines dépenses d'investissement à hauteur de 1 051 000 €.

6. Travaux liés au développement des modes de déplacements doux – Plan de financement pour le dépôt des demandes de subventions

Le conseil municipal a décidé d'arrêter le plan de financement prévisionnel lié au développement des modes de déplacements doux comme suit et a chargé le maire de solliciter toutes les subventions nécessaires à la réalisation du projet.

Dépenses	Montant HT
Travaux déplacements doux	
Travaux de création de pistes cyclables	357 400,00 €
Construction d'une passerelle pour modes doux	
Mise en valeur de l'ancienne passerelle	98 065,00 €
Construction et pose de la nouvelle passerelle	554 420,00 €
Total	1 009 885,00 €

Ressources	Montant HT
Aides publiques :	
ETAT DETR/DSIL	120 000,00 €
ETAT - Fonds mobilités actives	310 750,00 €
REGION	100 000,00 €
CEA	75 000,00 €
TIMKEN	100 173,16 €
CAC FONDS DE CONCOURS	62 880,00 €
FONDS PROPRES AUTOFINANCEMENT	241 081,84 €
Total	1 009 885,00 €

7. Convention d'objectif et de financement avec la Caisse des Allocations Familiales pour le financement de l'achat de mobilier et de matériel pour le service périscolaire

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique d'action sociale, la Caisse des Allocations Familiales (CAF) verse des aides à l'investissement destinées à soutenir financièrement les projets de création, de rénovation, de réhabilitation et d'achat de matériels et mobiliers des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) s'engageant vers une labellisation « Plan mercredi ». Le conseil municipal a décidé d'autoriser la conclusion avec la CAF du Haut-Rhin de la convention d'objectif et de financement afférente : «aide nationale exceptionnelle à l'investissement en ALSH».

8. Renouvellement de la convention territoriale globale conclue avec la Caisse des Allocations Familiales du Haut-Rhin

La commune de Horbourg-Wihr a décidé de poursuivre son engagement au sein de la Convention Territoriale Globale (CTG) portée par Colmar Agglomération et la CAF du Haut-Rhin. Cette convention, renouvelée pour 2025-2029, vise à coordonner les actions en faveur des familles dans les domaines de l'enfance, la jeunesse, la parentalité et l'animation. Le conseil municipal a décidé de signer les conventions de financement associées.

9. Renouveau de mission mutualisée RGPD proposée conjointement par les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin de Meurthe-et-Moselle et désignation d'un délégué à la protection des données

Le conseil municipal a décidé de la conclusion de la convention relative à la mission d'accompagnement pour la mise en conformité au RGPD des activités de traitements de données personnelles de la collectivité pour la période 2025-2026, et de désigner auprès de la CNIL le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle en tant que délégué personne morale à la protection des données de la collectivité.

10. Mise en place du nouveau régime indemnitaire de la police municipale

Le décret n° 2024-614 du 26 juin 2024 a instauré un nouveau régime indemnitaire, dénommé indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE), pour les fonctionnaires relevant des trois cadres d'emplois (catégories A, B et C) de la police municipale et du cadre d'emplois (catégorie C) des gardes champêtres. Le conseil municipal a décidé d'instaurer à compter du 1er janvier 2025, l'ISFE et en a fixé les conditions pour les agents de la police municipale.

11. Transfert de l'actif et du passif de l'AFUA «Les Vergers»

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'AFUA « Les Vergers » a voté sa dissolution le 19 janvier 2024, après la rétrocession des réseaux à la commune et aux gestionnaires concernés. Tous les travaux étant finalisés et réglés, et l'association ne présentant aucune dette, le conseil municipal a approuvé le transfert de son actif et passif à la commune.

12. Organisation de la carte scolaire à la rentrée scolaire 2025

Le conseil municipal a décidé d'approuver la nouvelle carte scolaire à la rentrée 2025, qui va s'organiser comme suit. Transfert dans le nouveau groupe scolaire élémentaire et périscolaire « les Chênes » de l'ensemble des classes élémentaires du groupe scolaire Paul FUCHS, y compris l'annexe des Marronniers, soient 10 classes en tout et fermeture des 3 classes élémentaires du groupe scolaire les Oliviers, pour les réouvrir les dans le nouveau groupe scolaire élémentaire « les Chênes ». Les écoles maternelles de quartier existant à ce jour seront maintenues, cependant cette réorganisation aura un impact sur les classes maternelles, puisque le groupe scolaire les Oliviers est destiné à n'accueillir à terme que des classes maternelles.

Répartition des classes maternelles de la commune à compter de la rentrée 2025 :

Organisation projetée - Rentrée scolaire 2025

Etablissement	Nombre salles de classe	Classes pourvues (1)	Dont classes bilingue
• Ecoles les Erables	3	3	1
• Ecoles les lauriers	2	2	1
• Groupe scolaire les Oliviers	3	0	0
• Groupe scolaire les Oliviers - Annexe les Tilleuls	2	2	1
TOTAL	10	7	3

(1) Sous réserve de non fermeture de classes supplémentaires

Répartition des classes maternelles de la commune après les vacances de la Toussaint 2025 :

Organisation projetée -Après les vacances de la Toussaint 2025

Etablissement	Nombre salles de classe	Classes pourvues (1)	Dont classes bilingue
• Ecoles les Erables	3	3	1
• Ecoles les lauriers	2	2	1
• Groupe scolaire les Oliviers	3	2	1
• Groupe scolaire les Oliviers - Annexe les Tilleuls	2	0	0
TOTAL	10	7	3

(1) Sous réserve de non fermeture de classes supplémentaires

Séance du 03 février 2025

1. Autorisation temporaire de mener des actions de régulation des populations de corvidés sur le ban communal

Le conseil municipal a autorisé le maire à prendre toutes les mesures nécessaires pour réguler les populations de corbeaux freux et de corneilles noires jusqu'au 31 mai 2025, comme cela a été fait les années précédentes. Cette décision est justifiée par une surpopulation persistante depuis 2020, entraînant des dégâts agricoles et un déséquilibre pour la petite faune locale.

2. Approbation de la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal a décidé d'approuver la modification n°3 du plan local d'urbanisme (PLU) de Horbourg-Wihr porte sur les points suivants :

- Changement de la dénomination d'un emplacement réservé ;
- Reclassement d'un secteur d'extension ;
- Correction d'une faute de frappe.

3. Protection sociale complémentaire – mandatement du centre de gestion du Haut-Rhin pour engager le dialogue social en vue de conclure un accord collectif local et lancer la procédure de marché public en vue de conclure une convention de participation en matière de prévoyance

Le conseil municipal a décidé de mandater le centre de gestion du Haut-Rhin pour négocier un accord collectif local sur la protection sociale complémentaire des agents. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la réforme rendant obligatoire, dès 2025, la participation des collectivités au financement de cette protection.

4. Création d'emploi - Régularisation administrative et redéfinition du niveau de responsabilité de l'emploi de responsable des services techniques et de l'emploi d'agent polyvalent bâtiment/voirie spécialisé en chauffage/sanitaire

Le conseil municipal a approuvé la création de deux emplois permanents à temps complet. Le premier concerne un poste de responsable des services techniques, ouvert aux techniciens et ingénieurs territoriaux. Le second est un poste d'agent polyvalent – responsable des installations sanitaires et de chauffage/ventilation/climatisation, accessible aux adjoints techniques et agents de maîtrise territoriaux.

5. Fixation du montant de la participation financière des conjoints accompagnants à la sortie organisée pour la fête des aînés 2024

Le conseil municipal a décidé de permettre l'encaissement d'une participation financière de 30 € auprès des conjoints accompagnants à la sortie au musée Unterlinden de Colmar, dans le cadre de la fête des aînés 2024, dès lors qu'ils sont nés après 1949 ou qu'ils ne résident pas à Horbourg-Wihr.

6. Octroi d'une garantie d'emprunt à Habitats de Haute Alsace pour la réalisation de logements sociaux au 175 Grand' Rue et octroi d'une garantie d'emprunt à Habitats de Haute Alsace pour la réalisation de logements sociaux 27 rue de Colmar

Le conseil municipal a décidé d'accorder sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement de deux prêts souscrits par Habitats de Haute Alsace auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Le premier, d'un montant de 3 217 500 €, est garanti à hauteur de 1 608 750 €, et le second, de 321 681 €, à hauteur de 160 840,50 €. Ces garanties couvrent également toutes les sommes dues en cas de défaillance de l'emprunteur. Une convention sera établie entre la commune et Habitats de Haute Alsace pour définir les obligations des deux parties.

7. Exonération de Taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des logements achevés depuis plus de dix ans ayant fait l'objet de dépenses de rénovation énergétique

Le conseil municipal a décidé d'exonérer de taxe foncière, à hauteur de 50 % et pour une durée de trois ans, les logements de plus de dix ans ayant fait l'objet de travaux d'amélioration énergétique. Cette mesure vise à favoriser la transition énergétique et l'amélioration de la performance énergétique du tissu urbain.

Séance du 10 mars 2025

1. Débat d'orientation budgétaire 2025

Lors de cette séance, le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires pour l'année 2025. Ce débat permet d'associer l'ensemble des élus municipaux à la réflexion pour l'élaboration du budget. Le rapport est consultable sur le site internet de la commune :

www.horbourg-wihr.fr rubrique Ma commune | Finances communales

2. Création d'emploi en vue de modifier le temps de travail d'un agent d'entretien

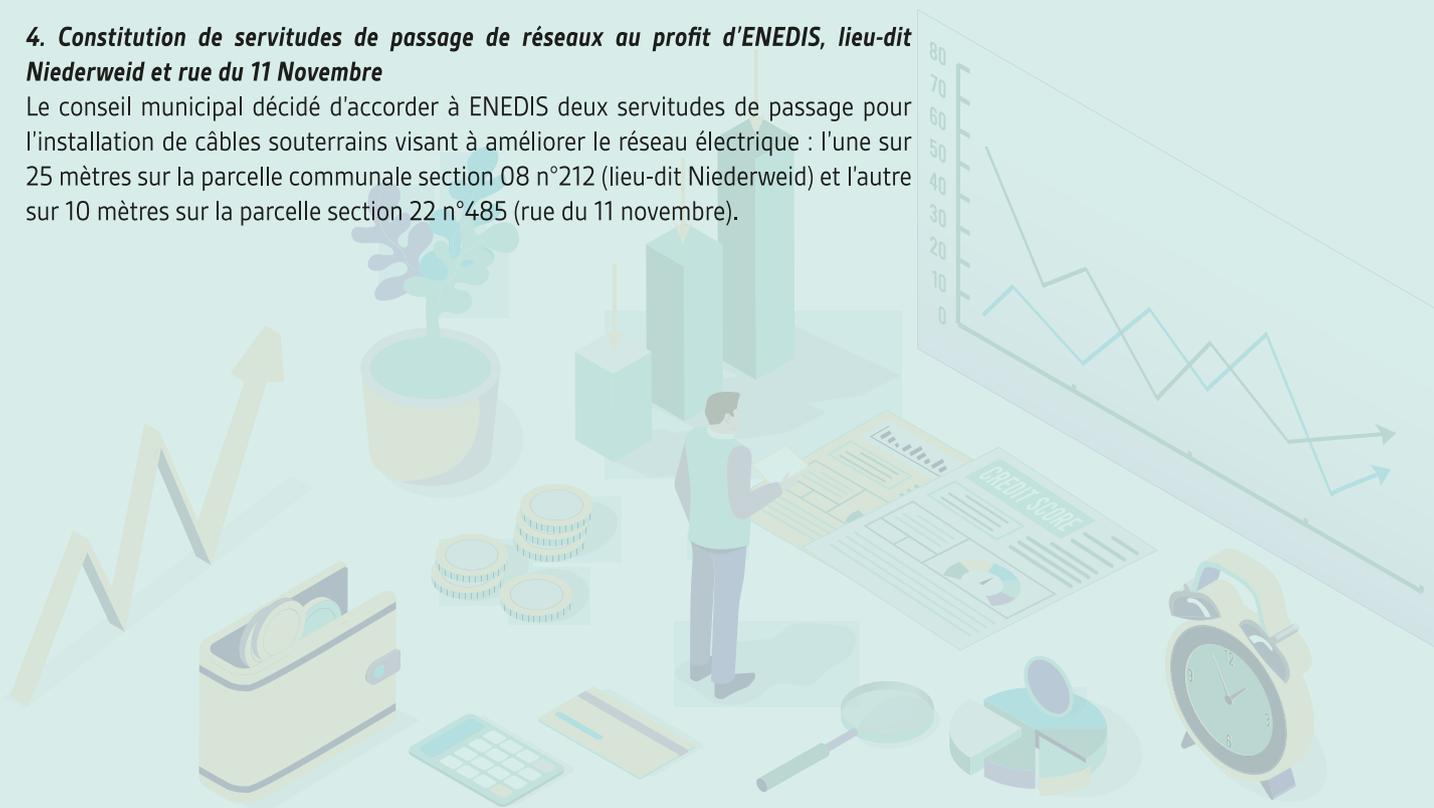
Le conseil municipal a décidé de créer à compter du 1er avril 2025 un emploi permanent d'agent d'entretien des locaux communaux, à temps complet et en a défini les caractéristiques ainsi que les missions. Les grades éligibles à cet emploi sont ceux relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux.

3. Suppression d'emplois surnuméraires

Le conseil municipal a décidé de supprimer les emplois surnuméraires vacants qui n'ont plus vocation à être pourvus et d'arrêter en conséquence le tableau des emplois communaux tel que présenté en séance.

4. Constitution de servitudes de passage de réseaux au profit d'ENEDIS, lieu-dit Niederweid et rue du 11 Novembre

Le conseil municipal a décidé d'accorder à ENEDIS deux servitudes de passage pour l'installation de câbles souterrains visant à améliorer le réseau électrique : l'une sur 25 mètres sur la parcelle communale section 08 n°212 (lieu-dit Niederweid) et l'autre sur 10 mètres sur la parcelle section 22 n°485 (rue du 11 novembre).



Séance du 7 avril 2025

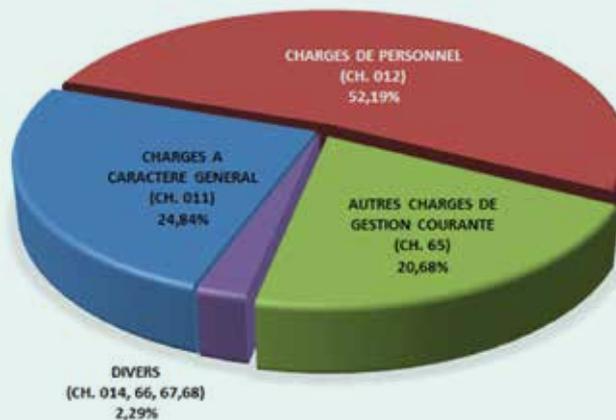
1. Approbation du Compte Financier Unique 2024

Dépenses de fonctionnement

4 421 571.02 €

Charges à caractère général	985 922.01 €
Charges de personnel	2 071 344.01 €
Atténuation de produits	10 970.71 €
Autres charges de gestion courante	820 808.21 €
Charges financières	41 384.19 €
Charges spécifiques	32.98 €
Dotations provisions et dépréciations	38 540.00 €
TOTAL DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	3 969 002.11 €
Opérations d'ordre entre sections	452 568.91 €
TOTAL OPÉRATIONS D'ORDRE	452 568.91 €

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2024

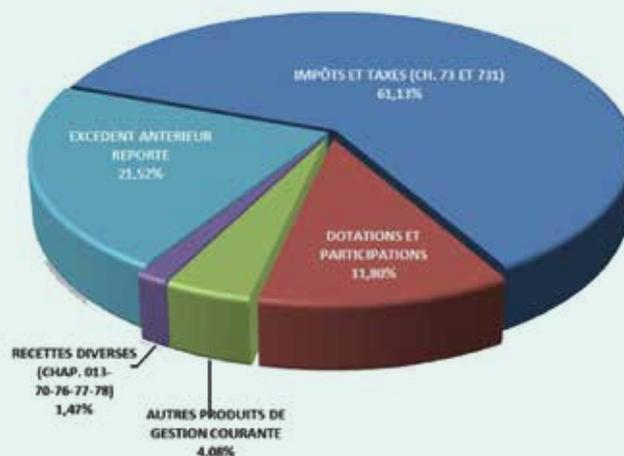


Recettes de fonctionnement

6 758 577.17 €

Atténuation de charges	58 625.78 €
Produits des services et du domaine, ventes diverses	35 495.93 €
Impôts et taxes	1 044 776.00 €
Fiscalité locale	3 086 470.25 €
Dotations et participations	797 521.45 €
Autres produits de gestions courante	276 009.23 €
Produits spécifiques	5 363.99 €
Reprise sur amortissements	175.70 €
Excédent antérieur reporté	1 454 138.84 €
TOTAL RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	6 758 577.17 €
TOTAL OPÉRATIONS D'ORDRE	0.00 €

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2024



Excédent de clôture de la section de fonctionnement : 2 337 006.15 €

Dépenses d'investissement 7 804 096.23 €

Emprunt et dettes assimilées	31 200.00 €
Immobilisations incorporelles	98 523.01 €
Subventions d'équipement versées	60 105.96 €
Immobilisations corporelles	775 290.01 €
Immobilisations en cours	6 112 197.16 €
Participation et créance rattachées	10 000.00 €
Opérations sous mandat	172 015.65 €
TOTAL DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	7 259 331.79 €
Opérations patrimoniales	544 764.44 €
TOTAL OPÉRATIONS D'ORDRE	544 764.44 €

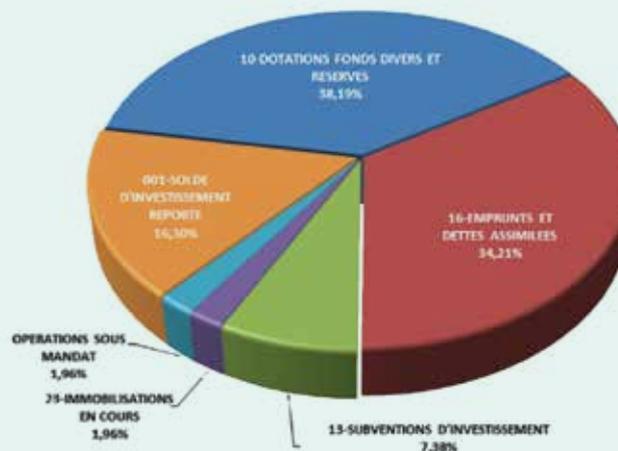
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT 2024



Recettes d'investissement 9 769 355.89 €

Dotations fonds divers réserves	3 349 659.26 €
Subventions d'investissement	646 962.76 €
Emprunts et dettes assimilées	3 001 200.00 €
Immobilisations en cours	172 015.65 €
Opérations sous mandat	172 015.65 €
Solde d'investissement reporté	1 430 169.22 €
TOTAL RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	8 772 022.54 €
Opérations d'ordre entre sections	452 568.91 €
Opérations patrimoniales	544 764.44 €
TOTAL OPÉRATIONS D'ORDRE	997 333.35 €

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT 2024



Excédent de clôture de la section d'investissement : 1 965 259.66 €

Excédent global de clôture 2024 : 4 302 265.81 €

Principaux ratios financiers – Compte Financier Unique 2024 :

Population légale au 31/12/2024 : 6 423 habitants

N°	Ratio	Commune (CFU 2024)	Moyennes nationales de la strate*
1	Dépenses réelles de fonctionnement (hors tvx régie)/population (en €/habitant)	617,84	853
2	Produit des impositions directes/population (hors fiscalité reversée) (en €/habitant)	420,69	467
3	Recettes réelles de fonctionnement/ population (en €/habitant)	825,85	1062
4	Dépenses d'équipement brut/ population (en €/habitant)	1114,44	361
5	Encours de dette/population (en €/habitant)	462,40	662
6	DGF/population (en €/habitant)	106,26	162
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonct.	52,19%	48,90%
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette / recettes réelles de fonctionnement	75,41%	87,70%
9	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement)	25,18%	19,30%
10	Taux d'épargne nette (Epargne brute - remboursement annuel de la dette en capital) /recettes réelles de fonctionnement)	24,59%	12,00%
11	Taux d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement)	55,99%	62,30%
12	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute)	2,22	3,2
13	Dépenses d'équipement brut (hors subv. versées)/ recettes réelles de fonctionnement	134,94%	34,00%

*Source: www.collectivites-locales.gouv.fr/DGCL - Les collectivités locales en chiffres 2024 - Strate des communes en France métropolitaine de moins de 10 000 habitants (pour les ratios 1 à 8, 11 et 13) - Strate des communes de moins de 10 000 habitants (pour les ratios 9,10 et 12)

2. Vote des taux d'impositions 2025

Taux d'imposition et produits fiscaux prévisionnels 2025

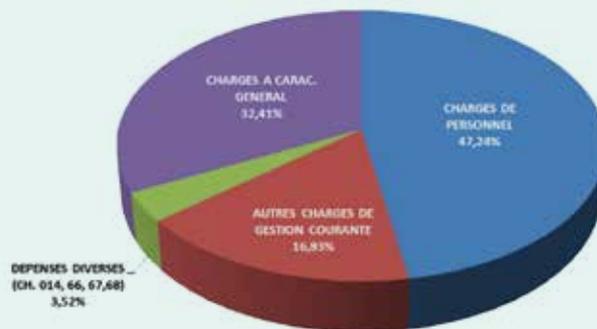
	Bases 2025 estimées	Taux 2025	Produits estimés 2025
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	229 000 €	13,57%	31 075 €
Taxe d'habitation sur les logements vacants	245 600 €	13,57%	33 328 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	8 608 000 €	26,87%	2 312 970 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	73 300 €	67,60%	49 551 €
Sous total produit des impôts directs			2 426 924 €
Compensation par l'Etat de la perte de taxe d'habitation			317 024 €
Total			2 743 948 €

3. Budget primitif 2025

Dépenses de fonctionnement 6 240 882.32 €

Charges à caractère général	1 418 178.00 €
Charges de personnel	2 067 000.00 €
Atténuation de produits	22 200.00 €
Autres charges de gestion courante	736 220.00 €
Charges financières	117 800.00 €
Charges spécifiques	3 000.00 €
Dotations provisions et dépréciations	11 000.00 €
TOTAL DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	4 375 398.00 €
Opération d'ordre entre sections	560 000.00 €
Virement à la section d'investissement	1 305 484.32 €
TOTAL OPÉRATIONS D'ORDRE	1 865 484.32 €

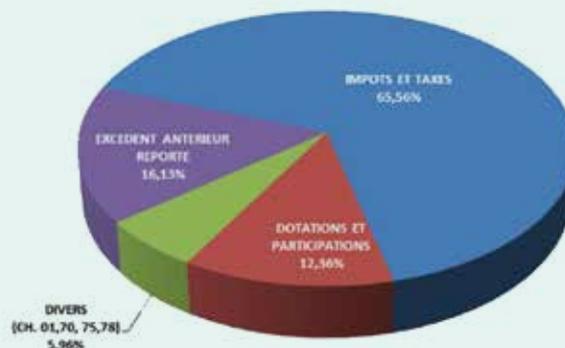
Budget de fonctionnement 2025 - Dépenses réelles



Recettes de fonctionnement 6 240 882.32 €

Atténuation de charges	43 500.00 €
Produits des services et du domaine, ventes diverses	35 700.00 €
Impôts et taxes	4 091 230.00 €
Dotations et participations	771 500.00 €
Autres produits de gestions courante	279 212.32 €
Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	13 367.00 €
Excédent antérieur reporté	1 006 373.00 €
TOTAL RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	6 240 882.32 €

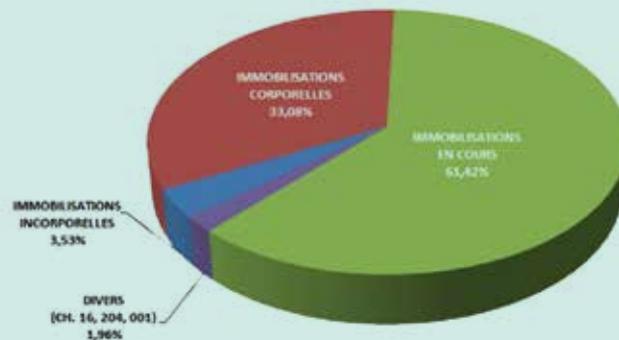
Budget de fonctionnement 2025 - Recettes réelles



Dépenses d'investissement 9 781 739.70 €

Emprunt et dettes assimilées	129 665.00 €
Immobilisations incorporelles	334 362.00 €
Subventions d'équipement versées	54 100.00 €
Immobilisations corporelles	3 129 672.41 €
Immobilisations en cours	5 809 840.29 €
Résultat reporté	2 100.00 €
TOTAL DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	9 459 739.70 €
Opérations patrimoniales	322 000.00 €
TOTAL OPÉRATIONS D'ORDRE	322 000.00 €

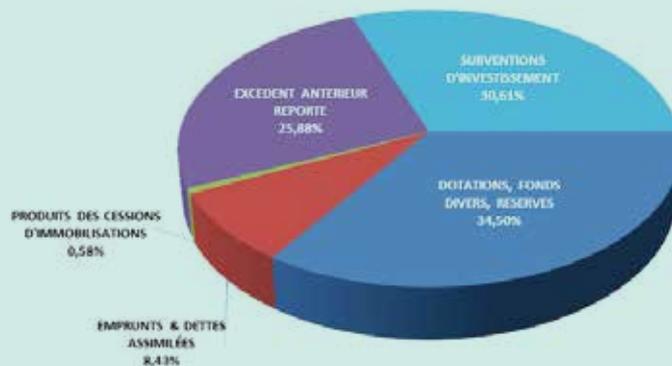
Budget d'investissement 2025 - Dépenses réelles



Recettes d'investissement 9 781 739.70 €

Dotations fonds divers réserves	2 620 015.71 €
Subventions d'investissement versées	2 324 575.01 €
Emprunts et dettes assimilées	640 000.00 €
Produits des cessions d'immobilisations	44 405.00 €
Excédent antérieur reporté	1 965 259.66 €
TOTAL RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	7 594 255.38 €
Virement de la section de fonctionnement	1 305 484.32 €
Opérations d'ordre entre sections	560 000.00 €
Opération patrimoniales	322 000.00 €
TOTAL OPÉRATIONS D'ORDRE	2 187 484.32 €

Budget d'investissement 2025 - Recettes réelles



PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Bâtiments

Nouveau groupe scolaire / périscolaire	4 936 400 €
Centre de première intervention	5 220 €
Ateliers municipaux	22 630 €
Mairie (Aménagements, brises-soleil, isolations, vestiaire PM ...)	65 700 €
Salle Kastler (Aérothermes, VMC ...)	21 000 €
Salle Wihr	4 600 €
Salle Horbourg	5 600 €
Périscolaire (rue du Rhin)	4 020 €
Bâtiments scolaires (désimperméabilisation, transformation, ...)	566 317 €
Base nautique (toiture, pompe)	22 900 €
Eglise Saint-Michel (couverture)	4 000 €
Chaudières / eau chaude sanitaire	41 250 €
Poste (rideau automatique)	10 000 €
Stade de football (main courante, mitigeurs, relamping)	7 424 €
Divers	130 540 €

Voirie / Réseaux

Travaux de voirie (accès 175 Grand 'Rue, rue de Lorraine, chemin de liaison ...)	267 400 €
Déplacements doux	515 200 €
Mobilier urbain (abris vélos, bancs, poubelles, panneaux ...)	46 700 €
Aménagement carrefour des 4 vents (solde travaux maîtrise d'œuvre)	1 170 €
Réseaux et bornes électrique	32 040 €
Eclairage public (programme général de rénovation)	791 700 €
Passerelle Pont des Américains	862 050 €
Travaux voirie liés à l'assainissement Wihr	64 000 €
Divers voirie espaces verts	131 194 €

Acquisitions foncières

87 905 €

Autres dépenses

Vidéoprotection (Grand' Rue)	16 800 €
Jardins familiaux	14 650 €
Protection incendie (poteaux, fourgon ...)	374 100 €
Cimetières	8 405 €
Aires de jeux	44 700 €
Fouilles archéologiques (solde 50 Grand' Rue)	12 600 €
Subventions d'investissement versées	54 100 €
Matériel informatique / logiciels	22 300 €
Plan Local d'Urbanisme (révision, modification)	64 040 €
Mobiliers divers	19 620 €
Outillage services techniques	13 800 €
Véhicules et matériel roulant	11 200 €
Fresques murales	5 000 €
Divers	29 365 €

Etat de la dette au 1er janvier 2025 :

Dans le cadre de son programme d'investissement, la commune a souscrit deux emprunts afin de financer des projets structurants pour l'avenir.

Le premier, d'un montant de 3 000 000 € sur 25 ans, a été contracté en 2024 pour la construction du nouveau groupe scolaire et périscolaire.

Le second emprunt, de 330 000 € sur 13 ans, sera débloqué en 2025 pour financer la rénovation de l'éclairage public. Inscrit dans le dispositif « intracting », il permet d'autofinancer une partie des intérêts grâce aux économies d'énergie générées par les travaux de modernisation.

Capacité de financement :

La capacité de désendettement est un indicateur clé de la santé financière d'une commune. Il mesure le nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette en mobilisant l'épargne brute. Pour apprécier le niveau relatif de ce ratio, les services de la DGFIP se réfèrent au tableau indicatif suivant :



**Capacité
de désendettement
(Dettes / CAF)
exprimée
en nombre d'années**

< 3 ans

Endettement faible

De 3 à 6 ans

Endettement maîtrisé

De 6 à 9 ans

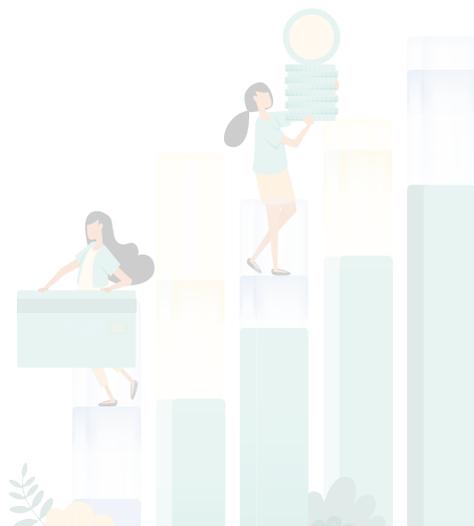
Endettement élevé

De 9 à 12 ans

Endettement très élevé / Seuil d'alerte

> 12 ans

Surendettement avéré



Il est admis qu'un seuil d'alerte est atteint au-delà de 12 ans, et qu'une situation critique apparaît au-delà de 15 ans. **Avec une capacité de désendettement inférieure à 2,5 ans, la commune de Horbourg-Wihr se situe largement en dessous de ces seuils, confirmant un endettement faible et parfaitement maîtrisé.**

Ces investissements d'avenir sont donc réalisés en toute responsabilité, sans compromettre les finances communales ni la capacité d'action des générations futures.

Municipalité

[LIBÉRATION 80ans] Retour en images sur un week-end de mémoire et de partage !

Du 31 janvier au 2 février, Horbourg-Wihr a commémoré les 80 ans de sa Libération à travers un programme riche en émotions : expositions, reconstitutions historiques, défilé de la Liberté, Cérémonies, concert d'époque et moments de recueillement.

Un grand merci à toutes les associations, bénévoles, reconstituteurs, techniciens, musiciens, forces armées, sapeurs-pompiers, élèves des écoles élémentaires, services et agents de la commune, ainsi qu'aux partenaires institutionnels, qui ont œuvré pour faire de cet hommage un moment inoubliable.

***Merci** aussi aux habitants et visiteurs, venus nombreux honorer cette mémoire et célébrer ensemble cet anniversaire historique.*





Ensemble, transformons notre ville !

Depuis 2020, Horbourg-Wihr évolue avec des projets concrets et ambitieux qui améliorent le quotidien de chacun.

Éducation, environnement, mobilités, solidarité... Chaque action reflète notre engagement pour un cadre de vie plus dynamique, inclusif et durable.

Découvrez en images ces réalisations qui façonnent l'avenir de notre ville !



Acquisition de classes mobiles numériques

“ JEUNESSE & ÉDUCATION



Cérémonie de commémoration de la Libération pour et par les élèves avec le concours des anciens combattants



Installation d'un CITY PARK



Construction du nouveau groupe scolaire élémentaire et périscolaire



“

VIE ASSOCIATIVE & ÉVÈNEMENTS



1^{ère} pose de STOLPERSTEINE

1^{er} street-art Festival « Alfred »



*Soutien aux associations
(communication, mise à disposition de locaux ...)*

*Mise en accessibilité de l'école « les Marronniers »
et mise aux normes de la sécurité
pour mise à disposition aux associations de 4 salles*



Acquisition d'un nouveau minibus

“
SOLIDARITÉ
& SANTÉ



Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Ateliers gratuits pour tous
informatique, français, anglais)



Ateliers de cuisine
multiculturelle



Organisation
des « Repair café »



Programme ICOP 68



Noël
colis des aînés

“ MOBILITÉS

Aménagements de voirie pour sécuriser les déplacements doux



Développement des mobilités douces (3 pistes cyclables neuves, chemins piétonniers)



Réalisation d'un nouveau plan de circulation et de sécurisation



Installation d'abris vélo sur 4 sites



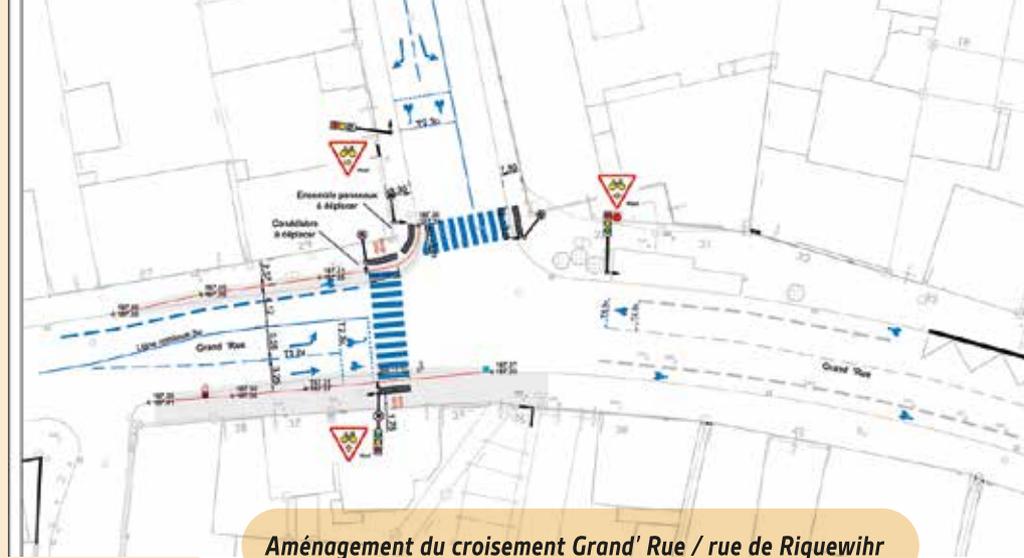
Piste cyclable du Kreuzfeld



“
PRÉVENTION
& SÉCURITÉ



Acquisition d'un camion
fourgon pompe tonne (CPI)



Aménagement du croisement Grand' Rue / rue de Riquewihr

Aménagement du Carrefour des 4 vents



Renforcement de
la vidéoprotection



Remplacement
d'un véhicule
police municipale

“
ÉCONOMIE &
URBANISME



Renforcement de l'offre commerciale dans la zone économique

Renforcement du réseau assainissement du secteur WIHR (avec Colmar Agglomération)



“

TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ENVIRONNEMENT

*Pose de panneaux
photovoltaïques
(mairie et
nouveau groupe scolaire
en autoconsommation)*



*Désimperméabilisation des sols et
re-végétalisation
(cour des Dîmes, placette de la Poste,
cours d'écoles)*



*Fauches tardives
(préservation de la biodiversité
et des îlots de fraîcheur)*



*225 arbres ont été plantés,
environ 50 mètres linéaires
de haies vives ont été ajoutés*

**Ici, le fauchage
est tardif et la
tonte
différenciée ...**

Mais nous sommes toujours à
l'heure et à la hauteur pour
préserver la biodiversité !



*Rénovation de l'éclairage public
passage au 100% LED (en cours)*

Obtention du label 3 fleurs



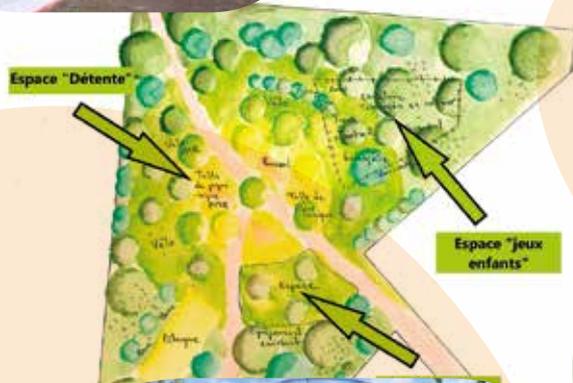
Améliorations énergétiques
des Salles
(KASTLER et WIHR)

Acquisition d'un véhicule
électrique de propreté urbaine



Acquisition de deux triporteurs
électriques (Services techniques)

Création de la Centrale Citoyenne
H2W (Horbourg-Wihr Watt)



Réaménagement et renaturation
de 3 aires de convivialité (RIQUEWIHR / GLOXIN / PLATANES)



Consommation éco-responsable de l'eau
(pose d'oyas, utilisation de vivaces ...)



Départ à la retraite de Madame Patricia LUONGO

Après plus de vingt ans au service de la commune, Madame Patricia LUONGO fera valoir ses droits à la retraite le 1er juin 2025.

À cette occasion, une réception a été organisée en son honneur le jeudi 3 avril 2025 en mairie, réunissant élus, collègues et amis pour saluer son parcours et son engagement.

Arrivée à Horbourg-Wihr le 28 octobre 2002 en tant qu'agent d'entretien contractuel, Mme LUONGO a gravi les échelons au fil des années, occupant successivement plusieurs missions au sein des services techniques. Promue en 2021 au grade d'adjoint technique principal de 1ère classe, elle a principalement œuvré au sein de l'école Paul Fuchs et de la salle Kastler, assurant leur entretien avec rigueur et professionnalisme.

Son travail méticuleux, son sens du service public et son engagement dans la transmission des savoirs, notamment auprès des nouveaux agents et saisonniers, ont été très appréciés.

L'ensemble de la municipalité tient à lui adresser ses plus sincères remerciements pour ces années de dévouement et lui souhaite une retraite épanouissante, riche en nouveaux projets et moments de bonheur.



Exonération de taxe foncière pour les travaux de rénovation énergétique : Un coup de pouce concret pour valoriser le patrimoine immobilier tout en agissant pour l'environnement !



Afin de soutenir la transition énergétique et d'encourager la rénovation des logements anciens, le conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 3 février 2025, de reconduire l'exonération partielle de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour certains travaux d'amélioration énergétique.

Cette mesure concerne les logements achevés depuis plus de dix ans au 1er janvier de l'année d'application, ayant fait l'objet de travaux de rénovation énergétique.

Les dépenses engagées doivent atteindre au minimum 10 000 € sur un an ou

15 000 € sur trois ans et porter sur :

- **L'isolation thermique ;**
- **Le chauffage et la ventilation ;**
- **La production d'eau chaude sanitaire.**

L'exonération s'élèvera à 50 % de la taxe foncière et sera valable pendant trois ans à compter de l'année suivant celle du paiement des travaux.

Cette délibération, prise à l'unanimité, vise à maintenir le soutien communal aux initiatives écologiques et à améliorer la performance énergétique du parc immobilier local.

Pour toute question ou information complémentaire, vous pouvez contacter les Finances Publiques, Cité Administrative à Colmar au 03.89.24.53.53 ou par email à ddfip68@dgfip.finances.gouv.fr

[SANTÉ] Sensibilisation à la Lutte contre le Moustique Tigre : Agissez avant d'être piqués !



Le moustique tigre, originaire d'Asie, est désormais bien installé sur notre territoire.

Outre les désagréments liés à ses piqûres, ce petit insecte peut également être vecteur de maladies telles que la dengue, le chikungunya et le virus Zika.

Colonisation par le moustique "tigre" Nous avons tous un rôle à jouer !

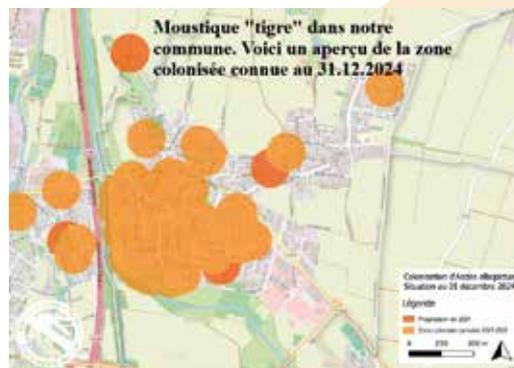
Il est crucial que chacun d'entre nous prenne des mesures pour limiter sa propagation. Voici quelques actions simples que nous pouvons tous entreprendre pour lutter contre le moustique tigre :

1. Éliminer les eaux stagnantes : Videz régulièrement les soucoupes des pots de fleurs, les gouttières obstruées, les seaux et tout autre récipient pouvant retenir l'eau de pluie, car ce sont des lieux de reproduction privilégiés pour les moustiques.

2. Couvrir les réservoirs d'eau : Assurez-vous que les réservoirs d'eau de pluie sont correctement couverts pour empêcher les moustiques d'y pondre leurs œufs.

3. Nettoyer les espaces extérieurs : Débarrassez-vous des déchets et des objets inutiles dans votre jardin, car ils peuvent également retenir l'eau et favoriser la prolifération des moustiques.

4. Utiliser des répulsifs : Appliquez des répulsifs sur la peau exposée et portez des vêtements longs et clairs pour réduire les risques de piqûres lorsque vous êtes à l'extérieur, surtout pendant les heures où les moustiques sont les plus actifs (aube et crépuscule).



En agissant ensemble et en adoptant ces gestes simples, nous pouvons contribuer à réduire la présence du moustique tigre dans notre commune.

Restons vigilants et mobilisés !



TOUTES NOS ACTUALITÉS

www.horbourg-wihr.fr



Le Groupe Scolaire « Les Chênes » Prêt à Accueillir les Élèves !

Une page se tourne et une nouvelle aventure commence ! Après plusieurs mois de travaux, notre Groupe Scolaire Élémentaire et Périscolaire "**Les Chênes**" ouvrira ses portes à la rentrée de septembre 2025. Ce nom, symbole de solidité et de croissance, reflète parfaitement l'ambition de ce projet : offrir à nos enfants un cadre propice à l'apprentissage et à l'épanouissement.

Dans cette dynamique, **le conseil municipal a approuvé une nouvelle carte scolaire**, qui entrera en vigueur dès la rentrée 2025. Celle-ci prévoit **le transfert de l'ensemble des classes élémentaires du groupe scolaire Paul FUCHS, y compris l'annexe des Marronniers, vers "Les Chênes"**, soit un total de 10 classes. Par ailleurs, **les 3 classes élémentaires du groupe scolaire Les Oliviers fermeront pour être réinstallées dans le nouveau groupe scolaire**. Une organisation pensée pour offrir aux élèves des conditions d'apprentissage optimales dans un environnement moderne et adapté.

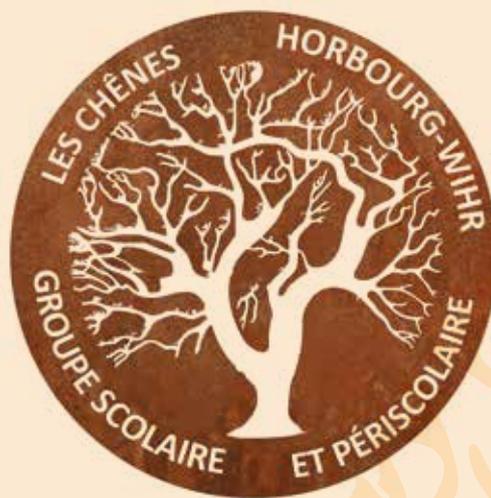
À noter que **les écoles maternelles de quartier existantes seront maintenues**, permettant ainsi de préserver un maillage scolaire de proximité et de garantir aux plus jeunes un cadre rassurant et familial pour leurs premières années d'apprentissage.

L'école "**Les Chênes**" deviendra un lieu de vie et d'éducation, **idéalement située dans un environnement propice aux expériences liées à la nature, soulignant ainsi l'importance de son implantation au milieu des champs et des arbres, un véritable atout pour notre commune**. Cet écrin de verdure offrira aux enfants un cadre privilégié où ils pourront apprendre, grandir et s'épanouir au plus près de la nature.

Les derniers aménagements sont en cours, et très bientôt, les salles de classe, les espaces périscolaires et les cours de récréation résonneront des rires et des découvertes des élèves. Grâce à une infrastructure fonctionnelle et respectueuse de l'environnement, "**Les Chênes**" deviendra un lieu de vie et d'éducation essentiel pour notre commune.

Nous avons hâte de vous faire découvrir ce nouvel établissement, symbole d'un engagement fort pour l'avenir de nos enfants. **Rendez-vous à la rentrée !**

#Épisode 7



LES HORAIRES D'ÉCOLES à la rentrée 2025 :
LES CHÊNES 08H15 – 11H45 / 13H45 – 16H15
ÉCOLES MATERNELLES 08H00 – 11H30 / 13H30 – 16H00





Journée portes ouvertes à la station de dépollution des eaux usées Illéa de Colmar Samedi 14 juin 2025



Le **SITEUCE** (Syndicat Intercommunal de Traitement des Eaux Usées de Colmar et Environs) en partenariat avec son exploitant VEOLIA, organise sa seconde journée portes ouvertes à la station de dépollution. Cette manifestation permettra aux habitants du territoire et les curieux de tous âges de découvrir le parcours des eaux usées et les procédés de traitement mis en œuvre par la station avant le rejet des eaux épurées dans le milieu naturel de la plaine d'Alsace, et notamment deux innovations mises en service en 2025 :

- La réutilisation des eaux usées traitées
- La production d'énergie sur panneaux photovoltaïques

• Des visites guidées par petits groupes de 15 personnes maximum seront organisées toutes les heures de 9h à 15h, sans inscription préalable.

• RDV le 14 juin à la station d'épuration Illéa - 200 rue du Ladhof, 68000 Colmar



P.A.U. (Plan d'Alerte et d'Urgence)

Il est rappelé que **les personnes âgées, isolées, ainsi que les personnes en situation de handicap** peuvent s'inscrire en mairie sur le registre nominatif pour **la gestion de la canicule**, du grand froid ou d'une autre situation exceptionnelle. Le formulaire d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie.

Si vous êtes déjà inscrit ou avez un doute sur votre inscription, si vos coordonnées téléphoniques ou celles de vos référents (aide à domicile, infirmière, médecin, membres de la famille, voisins, amis...) ont changé, **MERCI** de nous prévenir au 03.89.20.18.90 ou 03.89.20.39.92 afin de faire la mise à jour et de pouvoir vous contacter rapidement en cas d'alerte à la canicule ou autre urgence, déclenchée par la Préfecture.

Médaille de la Famille

La médaille de la Famille est une distinction honorifique attribuée pour honorer les mères et pères qui élèvent ou qui ont élevé dignement, dans les meilleures conditions matérielles et morales, au moins quatre enfants, dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans.

Si votre famille est éligible à cette distinction, vous pouvez contacter le C.C.A.S. de la Mairie de Horbourg-Wihr 44, Grand' Rue – Tél. 03 89 20 39 92 ou 03 89 20 18 90.

Dernier délai pour le dépôt d'une candidature : 31 octobre 2025

Si vous adhérez à cette proposition, Monsieur le Maire pourra proposer votre candidature à l'U.D.A.F. (Union Départementale des Affaires Familiales). Sous réserve de l'acceptation de votre dossier par M. le Préfet, la médaille vous sera remise lors d'une cérémonie qui aura lieu à la Mairie à la période de la Fête des Mères.

Jeunesse

LA LUDOTHÈQUE

L'été arrive à grands pas, c'est le moment de passer du temps dehors et de sortir nos grands jeux en bois ! Vous pouvez les louer à la ludothèque pour tous vos événements festifs de l'été, mariages, kermesses, baptêmes, anniversaires... N'hésitez pas à nous contacter.

Nos horaires sont :

- Les Mardi de 17h à 19h
- Les Mercredi de 14h à 17h30
- Les Samedi de 9h à 12h30

Programme des prochains mois :

Animations

Sur inscription uniquement, participation de 3 € par personne

• Soirée jeux ados (11-18ans) : le vendredi 18 avril / 23 mai / 20 juin de 19h30 à 22h

• Soirée jeux adultes (18+) : Tous les derniers vendredis du mois (excepté août) : le vendredi 25 avril / 30 mai / 27 juin / 25 juillet

Fête du jeu - Samedi 24 mai de 15h à 22h

La cour de la ludothèque devient un véritable terrain de jeu sous le signe des 4 éléments ! Feu, eau, terre, air... Plongez dans un univers ludique avec des jeux pour tous et partout. Buvette et petite restauration sur place. Événement gratuit et sans inscription. Plus d'informations à venir.

Animations d'été avec Colmar Agglomération - du 07/07 au 08/08

La Ludo participe aux stages d'été organisés par Colmar Agglomération. Inscrivez vos enfants pour participer à nos ateliers jeux et bricolages les matins de 9h30 à 11h30, grâce au lien suivant :

www.agglo-colmar.fr/animations-ete



Anniversaire :

Que vous soyez adulte, ado ou enfant venez fêter votre anniversaire à la ludothèque les samedis de 14h30 à 17h00 !

Pour les enfants, un thème au choix est proposé avec un forfait de 75€ pour 8 personnes

Plus de renseignements :

Tél : 03.89.24.94.62

Mail : ludo.horbourg@gmail.com

Site : www.ludotheque-horbourg-wihr.net

Adresse : 4 petite rue de l'Eglise, 68180 Horbourg-Wihr



Et comme toujours, nous vous proposons la location de jeux géants en bois, des animations autour du jeu pour les professionnels du secteur médico-social...

Bien réussir son entrée à l'école maternelle « LA COURTE ECHELLE »

matinées ludiques pour les enfants nés en 2023

La « Courte Echelle » est un service complémentaire à la petite crèche de « Planète Récré » qui dispose d'un agrément de 16 places, **le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 11h15 (hors période de vacances scolaires), avec la possibilité de prise d'un repas le vendredi de 11h15 à 12h15 pour 8 enfants.**

Eveil musical, psychomotricité, cuisine, jeux de société, création manuelle, découverte de la nature, de nombreuses activités sont proposées par une équipe de professionnelles qui vise à :

- Favoriser l'autonomie de l'enfant
 - Faciliter la socialisation de l'enfant en apprenant à vivre dans un groupe
 - Accompagner la séparation parent/enfant
 - Encourager la curiosité et la « soif de découverte » de l'enfant.
- Inscription possible de 1 à 4 jours par semaine.

Les inscriptions sont ouvertes pour cette année alors n'hésitez pas à contacter Madame DE GRUTTOLA Charline au **03.89.20.29.83** ou petites.creches@planete-recre.com



PLANÈTE RÉCRÉ

Vous propose les services suivants que vous trouverez sur notre portail familles <https://planeterecre.portail-familles.app>

CAMPAGNE D'INSCRIPTION À L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE 2025 / 2026 pour les enfants scolarisés

Votre enfant sera scolarisé à HORBOURG-WIHR à la rentrée 2025, et vous avez besoin d'un **mode d'accueil le midi, le matin, le soir après la classe ou le mercredi ?** Pensez dès à présent à vous renseigner auprès de Planète Récré.

Notre Accueil de Loisirs propose aussi **un accueil en journée ou demi-journée pendant les vacances scolaires.**

Pour plus de renseignements, vous pouvez télécharger notre brochure sur notre portail familles ou prendre contact auprès de notre secrétaire, **Madame Edith DA SILVA** au **03 89 41 58 22** ou accueil@planete-recre.com

LE LOCAL JEUNES

Le local déménage à la rentrée dans les locaux de Planète Récré rue du Rhin. Il est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et vise à proposer des animations et des activités à destination des pré-adolescents et des adolescents de la Commune. Cet espace permet une forme de continuité de l'Accueil de Loisirs, avec un cadre plus souple.

Il accueille les enfants à partir de 10 ans le vendredi soir de 19h30 à 22h00 et les vacances scolaires du lundi au jeudi de 14h00 à 16h30 et le vendredi de 14h00 à 18h30 et de 19h30 à 22h00.



Pour plus de renseignements, vous pouvez télécharger notre brochure sur notre portail familles ou prendre contact auprès de **Brice VORBURGER** au **03 89 41 58 22** ou pole.jeunesse@planete-recre.com

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Vous recherchez un mode d'accueil individuel pour votre jeune enfant de moins de 6 ans ?

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information aussi bien pour les parents que pour les assistants maternels. Il s'inscrit dans le dispositif Guichet Unique de la CAF monenfant.fr. Il participe au recensement de l'offre et la demande d'accueil et à la diffusion de ces informations. Il aide les familles dans leur choix de mode d'accueil pour leur jeune enfant et renseigne sur les prestations, les droits et les démarches.

Pour plus de renseignements vous pouvez télécharger notre brochure sur notre portail familles ou prendre contact auprès de **Marie DOMENECH** au **03 89 20 29 82** ou responsable.rpe@planete-recre.com

Associations

POINT DE L'OEIL

Association Point de l'Œil

Horbourg-Wihr commune RONDE

ALSACE

ENTRÉE LIBRE BUVETTE

PORTES OUVERTES DES ASSOCIATIONS PLAISIR DE PEINDRE et ORIGAMI ALSACE

Rencontre des Arts

PEINTURE SCULPTURE PHOTOGRAPHIE

24 25 mai 2025

24 mai 2025 14h-19h
25 mai 2025 10h-18h

Salle Alfred Kastler
HORBOURG-WIHR

rencontredesarts.68@gmail.com

PLAISIR DE PEINDRE

Voilà que se profile comme chaque année le week-end culturel qui se tiendra les 24 et 25 mai prochains à la salle Alfred Kastler.

L'association « Plaisir de Peindre » sera une nouvelle fois partenaire du Point de l'Œil et organisera ses « Portes Ouvertes » dans la salle du 1er étage du complexe sportif.

On pourra découvrir dans la circulation de l'étage accrochées aux cimaises et aux poteaux des dizaines d'œuvres ainsi que dans la salle qui sert « d'atelier » à ses membres.

Confortée par le succès rencontré lors des précédentes éditions et l'intérêt suscité, l'association fera connaître ses activités et le pluralisme des œuvres émanant de ses membres.

Les rencontres toujours chaleureuses avec le public permettront d'échanger, d'expliquer les techniques, de répondre aux questions et d'essayer de capter l'intérêt des visiteurs.

C'est aussi l'occasion d'inviter cordialement tout un chacun désireux de s'essayer à traduire sur la toile ses inspirations, ses goûts, sa sensibilité et progresser dans ses envies de création artistique, à venir rejoindre notre association lors des après-midi consacrés à ce loisir créatif.

Ainsi, de la création à l'aboutissement final, le nouvel arrivant suivra les étapes et les évolutions de son sujet sur la toile. Ce sera pour lui un moment privilégié de détente dans la convivialité, permettant de comprendre la motivation et le plaisir procuré par le résultat final.



ORIGAMI ALSACE

Le papier c'est aussi de la poésie ! En quelques gestes devenez un peu magicien et apprenez à faire naître fleurs, objets, animaux ou décors en tous genres.

Chaque séance est l'occasion de plier ensemble plusieurs nouveaux modèles, d'échanger et de recevoir aide et conseils lors de la réalisation d'un pliage.

Débutants ou confirmés, si vous souhaitez plier avec nous, rejoignez nos séances se déroulant chaque mois à la salle Kastler d'Horbourg-Wihr :

- Le premier lundi du mois à 14h00
- Le troisième lundi du mois à 19h30

Pour plus d'information ou pour vous inscrire aux séances, rendez-vous sur notre site internet ou contactez-nous à origami.alsace@gmail.com



L'association Origami Alsace se propose de faire découvrir et de pratiquer l'art du pliage de papier lors de sa

Journée Portes Ouvertes

dans le cadre de La Rencontre des Arts

les 24 et 25 mai prochains

Au 1^{er} étage de la salle Kastler à Horbourg-Wihr.

Venez y découvrir une exposition variée d'origamis, nous rencontrer ou participer à des ateliers de pliage pour grands ou petits. Entrée libre sans inscription.



Contacts

Siège de l'association :

63, Grand-rue

68180 Horbourg-Wihr

Président : Sylvère Butterlin

Téléphone : 06 37 88 06 73

+ renseignements :

information@levallon.asso.fr

L'ASSOCIATION « LE VALLON »

Vous avez envie d'un moment de partage et de convivialité ?

L'association Le Vallon vous propose deux dates à noter dès à présent dans vos agendas :

• Samedi 28 juin 2025 : soirée tartes flambées au Foyer Albert Schweitzer, rue du Nord, Horbourg-Wihr ;

• Dimanche 5 octobre 2025 : journée de rencontre au Vallon, 183 La Combe, Orbey. Les membres de l'association se feront un plaisir de vous accueillir à chaque fois pour de sympathiques moments de convivialité.

Vous souhaitez une expérience en groupe ou en famille dans de grands espaces ?

L'association Le Vallon met à votre disposition son centre situé au-dessus d'Orbey. Entièrement mis aux normes de sécurité, de confort et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, il peut accueillir jusqu'à 126 personnes.

Le site www.levallon.asso.fr vous présente la maison et vous permet de mieux visualiser son potentiel. N'hésitez pas à le consulter ou à contacter l'association pour des renseignements complémentaires.

LES MAILLONS DE LA RESILIENCE



Deuxième édition des Foulées de la Foire Aux Vins de Guebwiller

Rejoignez-nous le jeudi 29 mai 2025 au stade Throo dès 08h00 pour nous apporter votre soutien. Marche et courses de Trail seront proposées, ouvertes aux militaires et aux civils, au profit des soldats blessés de l'armée de terre. Les podiums seront récompensés et d'autres surprises vous attendent, inscriptions sur <https://www.sporkrono.fr>

Avec notre partenaire Decathlon Colmar, 20 % de remise sur l'article running (chaussure ou textile) de votre choix sur présentation du dossard pour tous les participants.

Pour rendre cette matinée sportive et donner un sens à la cause des blessés, venez rencontrer et découvrir notre association qui œuvre pour les blessés physique et psychique de guerre du régiment de marche du Tchad (RMT) de Meyenheim. Pour les moins sportifs et pour vous faire patienter, des professionnels du bien-être animeront des séances de découverte, un mini Koh-Lanta pour petits et grands, vente de textile, de goodies de l'association, matériel militaire, restauration et buvette.

Pour nous, « **Ne me dites pas que c'est impossible** »



PAROISSE PROTESTANTE DE HORBOURG-WIHR BISCHWIHR

Cultes dans la charmante église de Wihr, joyau du patrimoine communal

L'église Saint-Michel de Wihr (rue de l'Église) constitue un écrin de choix pour la célébration de nos cultes protestants. Venez découvrir ou redécouvrir cet édifice classé au titre des monuments historiques depuis 1898, à l'occasion de l'un de nos prochains offices dominicaux :

- le 1er juin 2025, à 10 heures
- le 13 juillet 2025 à 10 heures
- le 3 août 2025 à 10 heures

D'origine romane par son clocher, l'église est surtout renommée pour ses remarquables peintures murales du début du XVIème siècle qui, dans le chœur de l'église, illustrent la légende de Ste-Marguerite d'Antioche.

« Bibliothèque partagée » au centre paroissial

Bienvenue à tous pour emprunter un livre ou échanger en toute convivialité autour d'un texte biblique. Vous pourrez également y acquérir l'ouvrage très complet écrit par le pasteur retraité Charles Beck sur les richesses de l'église Saint-Michel de Wihr.

Lieu : centre paroissial, à côté de l'église protestante de Horbourg, 39 Grand' Rue

Horaires :

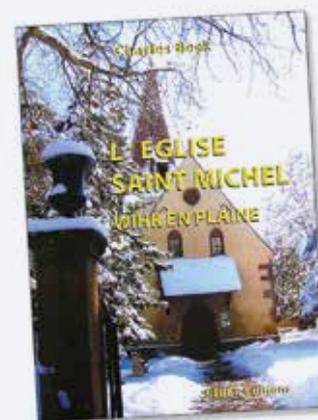
tous les lundis, de 16 heures à 18 heures

Renseignements :

Presbytère protestant
63 Grand' Rue, 68180 Horbourg-Wihr
Tél. 03 89 41 47 24

contact.horbourg-wihr-bischiwr@paroisse-protestante.fr

Site : horbourg.paroisse-protestante.fr



ARCHIHW

Association
d'Archéologie
et d'Histoire de
Horbourg-Wihr



Rares sont les villes du Haut-Rhin à pouvoir s'enorgueillir d'un passé aussi riche que celui de Horbourg-Wihr. Les périodes marquantes se sont succédées : gallo-romaine (illustrée par la stèle de la déesse Epona trouvée ici et présente dans notre logo ci-contre), mérovingienne, médiévale, Renaissance jusqu'à ce dernier verrou de la poche de Colmar qui a sauté le 1^{er} février 1945.

Une telle richesse exige des efforts particuliers de recherche et de préservation.

Des fouilles archéologiques ont lieu ainsi régulièrement, des objets et documents à valeur historique confiés par des particuliers sont recueillis et archivés, des études sur le patrimoine architectural et la préservation, ne serait-ce qu'au niveau photographique, des éléments même les plus humbles de la vie de nos prédécesseurs, sont menées.

Notre action est multiple et variée.

ARCHIHW collabore ainsi avec la Commune pour toute démarche contribuant au rayonnement culturel de Horbourg-Wihr.

Nous organisons, de longue date et tout au long de l'année, des conférences et des sorties à vocations culturelles au sens large.

ARCHIHW est également présente au Festival du Livre de Colmar, occasion de proposer nos ouvrages et publications réalisées régulièrement dont la dernière en date consacrée à « Horbourg et Wihr-en-Plaine, des années noires à la Libération ».

Pour poursuivre et développer ses activités, ARCHIHW ouvre largement sa porte à toute personne, jeune et moins jeune, intéressée par notre passé et sa préservation.

Notre siège, lieu de rencontre et de travail, se situe au 12 rue des Ecoles à Horbourg-Wihr.

Contact : Vincent Burghart – 06 72 43 41 32

Harmonie Argentovaria

Concert de printemps

20h00
**Espace Ried Brun
Muntzenheim**
Entrée libre plateau

samedi
10
mai
2025



SOUTIEN
aux
associations
Horbourg-Wihr

50

50^{ème} anniversaire du HANDBALL CLUB

Les statuts du club ont été adoptés lors de l'Assemblée générale tenue à Horbourg-Wihr le 11 Juillet 1975 sous la Présidence de Monsieur Roger Barbier, Maire, et assisté de Messieurs Hirtz Frédéric (Président), Widmaier Daniel (vice-président), Kaehlin Paul (secrétaire), Guillemain Roland (trésorier), Bentz Gérard et Fohrer Jean-Marie (trésoriers adjoints) et de quelques assesseurs.

Au début le HBC jouait sur le plateau sportif situé à côté de l'Ecole Paul Fuchs puis à la salle Kastler à partir de l'inauguration en 1981. Le club a débuté avec 2 équipes : 1 équipe senior masculine et 1 équipe de cadets. En 1976 une équipe senior féminine a vu le jour.

Au fil des années le club s'est agrandi avec la création en 1999 d'une section mini hand et en 2012 d'une section hand loisir.

A ce jour le club compte 110 licenciés avec 2 équipes seniors masculines, une équipe de hand loisir, des dirigeants bénévoles et 6 équipes de jeunes en U9, U11, U13G, U15G, U18F et U18G évoluant en championnat départemental.

Grâce à l'investissement de tous, Présidents, entraîneurs, membres du Comité, dirigeants bénévoles, joueurs, parents, aux aides de nos sponsors et subventions de la Commune, de l'Agence Nationale du Sport, de la Ligue Grand Est, du Comité Départemental, le Club a pu perdurer et évoluer durant toutes ces années.

Nous fêterons cet évènement le Dimanche 29 Juin 2025 et souhaitons que nos équipes qui évolueront ce jour-là, contribueront à mieux faire connaître ce sport que nous aimons : **Le Handball**





L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Remercie les 71 donneurs de sang qui se sont déplacés lors de la dernière collecte à la salle horbourg, en février, dont 3 nouveaux donneurs !

Le 30 mai prochain, serez-vous aussi présents ?

N'oubliez pas...

Don du sang et transfusion, ça n'arrive pas qu'aux autres !

Rendez-vous le

Vendredi 30 mai 2025

Pour le prochain don du sang !

Et comme toujours, l'amicale vous prépare une collation maison avec en plus son buffet de gâteaux maison ...

FOOTBALL CLUB HORBOURG-WIHR 1933



Au moment de rédiger ce texte, le FC Horbourg-Wihr 1, qui évolue en District 2 Groupe E, caracole en tête du classement malgré de nombreuses difficultés administratives en début de saison.

Les Seniors 2, l'équipe des vétérans, ainsi que les trois équipes jeunes, U13, U15 et U18, se battent avec courage pour défendre les couleurs du club.

Le club a recruté un éducateur diplômé qui assure une séance de formation pour les jeunes de 6 ans à 11 ans tous les mercredis et samedis matin de 10h à 12h.

Ceci dans le but de réengager pour la saison prochaine une section (la plus jeune) de débutants et une équipe U10.

Il y a toujours possibilité de s'inscrire ; n'hésitez pas à nous contacter.

Par ailleurs, le FC Horbourg-Wihr recherche toujours des initiateurs foot pour encadrer des équipes de jeunes ; ainsi que des joueurs, des dirigeants et des membres souhaitant intégrer le club.

Pour tout renseignement
Président Francis MARQUES
06.03.71.56.31



Association & Sport Bien-être

L'ASB a proposé cette année des activités sportives et de bien-être telles que Pilates, Step, Yoga, Qi Gong, Recabic, Neurocognisport, Sophrologie, Volley Ball, Marche Nordique, et toutes sortes de Gym : fitness, dynamique, modérée, étirements, bien-être du dos, renforcement musculaire ou cardio et cela, pour tous à partir de 15 ans mais aussi pour les moins jeunes !

Sur le site de la Mairie

www.horbourg-wihr.fr vous découvrirez, dès le mois de juillet, le bulletin d'information actualisé pour la nouvelle saison 2025/2026, précisant les nombreux cours proposés par l'ASB chaque semaine sur HORBOURG-WIHR.

Nous vous donnons rendez-vous pour bouger et se détendre avec l'ASB à partir de mi-septembre 2025 pour une nouvelle année de Sport et de Bien-être, de rencontres ou de retrouvailles, de partage et d'amitié !

Pour toute question, écrivez-nous :
asb.horbourg.wihr@gmail.com

et suivez notre actualité sur notre page Facebook, ASB Horbourg-Wihr



SOIREE TARTES FLAMBEES

À VOLONTÉ

**SAMEDI 14 JUIN 2025
A PARTIR DE 18H30**

à la **CASERNE DES POMPIERS**
102 Grand'Rue
68180 Horbourg-Wihr

15 EUROS* par parsonne
(6-12 ANS 7€+)
*HORS BOISSON

**RÉSERVATION
OBLIGATOIRE**

Jusqu'au 7 juin
06 71 97 94 66
06 35 57 48 51

amicalesphorbourgwihr@yahoo.fr



DES CHANGEMENTS AU SEIN DE L'ASSOCIATION

Depuis la rentrée de septembre, beaucoup de choses ont changé au sein de l'AS Horbourg-Wihr.

Nous avons créé une école d'arbitrage qui regroupe licenciés à partir de la catégorie U11, parents, entraîneurs et membres du comité.

C'est Jérémy Van Praet, membre du comité, superviseur et formateur des arbitres de la Ligue qui en a la charge.

La première session a eu lieu pendant les congés de la Toussaint, cinq autres dates ont été mises en place les samedis matin. Sont abordés les fondamentaux, le placement sur le terrain, la prise de décision et les gestes.

Le nombre de participants est variable selon les thèmes abordés mais en moyenne il y a une quinzaine de participants à chaque session.

Les stagiaires arbitrent nos matchs de jeunes à domicile, ils sont quelques fois secondés par un arbitre confirmé. Ils pourront être désignés sur des matchs officiels du secteur colmarien dès la saison prochaine.



ACCUEIL DES JEUNES ADULTES DE L'IME

L'hiver dernier, nous avons accueillis pour la troisième fois des jeunes adultes des IME Adèle de Glaublitz.

Ils étaient une vingtaine de pensionnaires de Colmar et Guebwiller, garçons et filles, entre 15 et 21 ans à s'être adonnées à leur passion qu'est le basket.

Notre matériel et la gratuité de la salle Kastler sont mis à disposition des jeunes sportifs.

Sous la houlette de Manu Charron et Benjamin Leconte, arbitres et Annette Jaegle à la table, la journée s'est déroulée sous forme de tournoi et dans une ambiance sereine.

Le partage du repas de midi a permis aux participants d'échanger sur leur quotidien, leurs stages de découverte et la présentation l'AS Horbourg-Wihr.

Les buts du tournoi sont plus spécifiquement :

- gestion de l'espace et du ballon
- rencontre, échange
- coordination, dribbles, intégration des règles et déplacement sur une surface limitée sur un court terme.

Sur un plus long terme il s'agit de préparer une équipe à de vraies compétitions départementales ou régionales voire davantage.



©DNA Nicolas Pinot



NOS JEUNES POUSSES

Nos jeunes pousses ont à nouveau été récompensées. Grâce à leur travail, leur présence, leur progrès mais également grâce au travail régulier de leur entraîneurs ces joueuses font la fierté du club et cela ne s'arrêtera pas là.

- Lucie Freytag, sélectionnée en équipe du Haut-Rhin, a terminé première aux Kids Game Basket
- Elsa Ueber, Lisa Wilhelm et Lison Remond ont participé au challenge départemental U13
- Mékine Elong, Elsa Ueber, Lucie Freytag et Lyna Lenys ont gagné le tournoi 3x3 du CD 68
- Elsa Pelizzoni a participé au Tournoi Inter Comité 3x3 U11 à Pompey

Toutes ces joueuses font parties de notre équipe U13 qui évolue en championnat régional et cerise sur le gâteau, elles ont battu Charlevilles Mézières chez elle. Les amateurs de basket comprendront que c'est un véritable exploit.

Elles font également parties des arbitres stagiaires et arbitrent nos matchs de jeunes.

BRAVO À TOUTES !



LES AGRICULTEURS DE HORBOURG-WIHR

Entre engagements et obligations : relever les défis environnementaux en agriculture

Nous souhaitons partager avec vous les actions mises en place au sein de nos exploitations pour préserver l'environnement. Ces initiatives reposent sur nos bonnes pratiques, mais aussi sur de nombreuses réglementations locales, nationales et européennes, soumises à des contrôles rigoureux. Leur non-respect entraîne des sanctions financières importantes. En contrepartie, nous percevons des aides de la Politique Agricole Commune (PAC), qui s'érodent d'années en années, et qui ne couvrent pas l'ensemble de nos efforts en faveur de l'environnement et de la qualité de nos productions.

Une déclaration en ligne obligatoire

Depuis 1993, nous devons déclarer avec précision, chaque année nos parcelles localisées à l'are près (100m²), ainsi que les productions animales, via une plateforme officielle : TELEPAC. Ces démarches sont complexes et nécessitent souvent un accompagnement payant par un conseiller spécialisé. L'État vérifie nos déclarations grâce à l'imagerie satellite. Tout écart doit être justifié, sous peine de sanctions financières.

Une réglementation environnementale

Nous devons respecter des règles sur l'utilisation des produits phytosanitaires, de l'épandage des engrais minéraux et organiques, du bien-être animal et de la gestion des déchets agricoles. Des plans d'action gérés avec la D.D.T. (Direction Départementale des Territoires) et la profession agricole, accompagnent ces réglementations pour encourager des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Des terres dédiées à la biodiversité

Depuis de nombreuses années, nous avons l'obligation dans le cadre de la PAC, de consacrer des surfaces agricoles à des cultures favorisant la biodiversité : bandes enherbées le long des cours d'eau (voir photos), jachères, couvertures végétales entre 2 cultures, haies, bosquets...

Préserver et améliorer la qualité des sols

Nous intervenons uniquement lorsque les sols sont ressuyés et utilisons des pneus à basse pression pour limiter le tassement. Nous enrichissons aussi nos terres avec des matières organiques (comme par exemple l'enfouissement des pailles de blé et de maïs après récoltes) et nous réalisons des analyses de terre pour optimiser les apports en nutriments et pallier aux carences. Nous apportons la juste dose au bon moment, ce qui est bénéfique pour l'environnement et notre porte-monnaie.

Les prairies permanentes protégées

Toutes les prairies de plus de 5 ans sont classées comme permanentes et ne peuvent plus être remises en cultures, comme par du blé ou du maïs par exemple.

Protéger les cours d'eau

Des bandes enherbées le long des cours d'eau sont mises en place, pour limiter le ruissellement des éventuels polluants afin de préserver la qualité de l'eau.

Réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques

Conscients des enjeux, nous avons adopté des pratiques vertueuses :

- Formation obligatoire, à l'utilisation des produits (Certiphyto), renouvelable tous les 5 ans.
- Stockage des produits dans un local homologué.
- Contrôles réguliers du matériel tous les 3 ans par une société certifiée.
- Bonnes pratiques d'utilisation et de manipulation et accompagnement de conseils spécialisés.
- Collecte des emballages et produits non utilisables par nos coopératives et négociants.
- Enregistrement obligatoire des traitements réalisés (date, noms des produits, dosages, parcelles et cultures concernées).

Une gestion rigoureuse de l'irrigation

La réglementation impose :

- La déclaration des points d'eau à la D.D.T.
- Un système de comptage des volumes d'eau pour les matériels de pompage, qui est contrôlé.
- Un registre détaillé tenu à jour de l'irrigation pratiquée.
- Une déclaration et un paiement de l'eau prélevée chaque année à l'agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Nous pilotons précisément l'irrigation en fonction des besoins des cultures, de la capacité de rétention des sols. Nous disposons d'outils et de conseils d'aide à la décision, par nos stations météo connectées, des sondes d'humidité du sol, ainsi que par des recommandations de la Chambre d'agriculture.

Une couverture végétale obligatoire entre deux cultures

Selon la culture en place (le blé par exemple), un couvert végétal doit être implanté entre deux cultures, pour limiter l'érosion et préserver les nutriments, améliorer la teneur en matière organique du sol et capturer les excès d'azote disponibles pour la culture suivante. Un mélange de 2 espèces (voir photo), est souvent plus bénéfique pour atteindre ces objectifs.

Une diversité de cultures imposée par la PAC

La PAC nous impose, de cultiver au moins trois cultures différentes, chaque année pour une même exploitation, favorisant la rotation et la biodiversité.

Des pratiques agricoles plus durables grâce aux nouvelles technologies

Certain utilisent déjà des outils comme le GPS, les capteurs et l'imagerie satellite pour ajuster avec précision les apports en engrais et phytosanitaires. Nous privilégions également le désherbage mécanique, le biocontrôle (solutions naturelles contre les ravageurs et maladies) et les variétés résistantes aux maladies pour limiter l'usage des traitements.

Des enregistrements obligatoires sous peine de sanctions

Toutes nos interventions et pratiques agricoles, de chaque parcelle et de chaque culture, doivent être consignées et justifiées. Un plan de fumure prévisionnel est également exigé et soumis à contrôle.

Des déchets jetés...les agriculteurs qui ramassent

Toute l'année, nous ramassons, d'innombrables déchets : bouteilles vides, sacs plastiques, ordures ménagères, pneumatiques, électroménagers, et bien d'autres encore. On les retrouve partout : dans les champs, les chemins, les zones de stockage (silos en béton par exemple) et en pleine nature. Protégeons notre environnement en les déposant dans les déchetteries.

Conclusion

Comme vous le constatez, l'agriculture est encadrée par de très nombreuses directives, lois, arrêtés, bonnes pratiques, visant à protéger les sols, l'eau et la biodiversité.

Nous sommes susceptibles d'être contrôlés par de nombreux corps de contrôles : DGAL, DDPP, DRAAF, OFB, DDT, Agence de l'eau, Inspection du travail, MSA, Douanes, Agence Bio, Organismes de certification.

Au-delà de toutes ces contraintes et contrôles, nous nous engageons à évoluer régulièrement pour relever les défis environnementaux, tout en garantissant une production alimentaire de qualité.



*André Boegler
agriculteur de la commune,
fauche et nettoie régulièrement
l'herbe le long du cours d'eau*



*Bande enherbée
mis en place le long
du Langgraben
à Horbourg-Wihr*

*Présence d'une
prairie en plein
floraison
aux portes de
Horbourg-Wihr*

Politiques publiques contradictoires, un frein à la souveraineté alimentaire

L'agriculture française respecte des normes environnementales très strictes et importantes. Toutes ces obligations ont un coût et ne sont malheureusement pas compensées à leur juste valeur.

Nous subissons une concurrence déloyale face à certaines importations moins encadrées :

- Produits interdits en France : certaines substances sont interdites chez nous, mais restent autorisées ailleurs et souvent même dans les pays limitrophes (Allemagne, Espagne,...).
- Normes sociales inéquitables : nos exploitations respectent des règles rigoureuses, alors que d'autres pays imposent moins d'exigences.
- Traçabilité : nous sommes contrôlés, tandis que certains produits importés échappent à ces normes.

Cette incohérence affaiblit notre souveraineté alimentaire et nous pénalise, car nous sommes engagés dans une transition environnementale responsable. Pour relever une partie de ces défis, prenez le temps de vérifier l'origine des aliments, en consultant attentivement les étiquettes avant de les acheter.

Crise du Bio, vers une agriculture plurielle et durable

L'essor du bio produit en France a été soutenu par les pouvoirs publics, mais aujourd'hui, l'offre qui provient de toute part, dépasse la demande, entraînant une chute des prix et fragilisant les producteurs. Certains reviennent à des pratiques conventionnelles pour préserver leur exploitation.

Il est essentiel de favoriser la coexistence de nos différents modèles agricoles, comme cela existe dans notre commune (biologique, raisonné, conventionnel, agroécologie). Plutôt que de les opposer, nous devons bâtir une agriculture plurielle et durable, répondant à la diversité des attentes et des territoires.

*Un mélange de radis et de fèvesoles
après une culture de blé (en face de la nouvelle école)*

Vie quotidienne



[COLMAR AGGLOMÉRATION] Suppression du chlore dans l'eau du robinet !

Bonne nouvelle pour les habitants de Horbourg-Wihr ! Colmar et son agglomération, dont notre commune, passent au zéro chlore dans l'eau potable.

Cette décision vise à améliorer la qualité gustative de l'eau du robinet et à encourager davantage les habitants à la consommer. Horbourg-Wihr, aux côtés de Colmar et de plusieurs communes voisines comme Turckheim et Ingersheim, bénéficie désormais d'une eau plus naturelle, sans altération de goût.

Profitez pleinement d'une eau de qualité, directement chez vous ! 💧



ATELIERS ZÉRO DÉCHET



Fabriquer ses produits ménagers et cosmétiques, tester les couches lavables, coudre une protection hygiénique lavable, construire des objets en bois de réemploi... autant de thématiques qui sont abordées lors des ateliers zéro déchets organisés dans les communes de l'agglomération.

Ouverts à tout habitant de l'agglomération, ces ateliers sont gratuits et accessibles sur inscription :
<https://inscreven.portail.colmar.fr/inscreven?TYPESITE=zd>
Rendez-vous sur le site :
<https://www.agglo-colmar.fr/ateliers-zero-dechet>
pour accéder au programme détaillé.

Pour tout renseignement :
prevention.dechets@agglo-colmar.fr

Gestion des déchets, rappels et organisation des collectes en cas de jours fériés

Rappel :

Jour de collecte des **ordures ménagères (poubelle noire)** : **Mercredi**

Jour de collecte des **biodéchets (poubelle brune)** : **Lundi**

Organisation des collectes en cas de jour férié :

Semaine	Jour férié	Collecte Ordures ménagères	Collecte Biodéchets
Du 5 au 11 mai 2025	Jeudi 8 mai Victoire 1945	Maintien le mercredi 7 mai	Maintien le lundi 5 mai
Du 26 mai au 1er juin 2025	Jeudi 29 mai Ascension	Maintien mercredi 28 mai	Maintien lundi 26 mai
Du 9 au 15 juin 2025	Lundi 9 juin Pentecôte	Report au jeudi 12 juin	Report au mardi 10 juin
Du 14 au 20 juillet 2025	Lundi 14 juillet Fête Nationale	Report au jeudi 17 juillet	Report au mardi 15 juillet
Du 11 au 17 août 2025	Vendredi 15 août Assomption	Maintien le mercredi 13 août	Maintien le lundi 11 août
Du 10 au 16 novembre 2025	Mardi 11 novembre Armistice 1918	Report au jeudi 13 novembre	Maintien le lundi 10 novembre

Les déchets **interdits** dans la poubelle des ordures ménagères

- Les piles, les batteries ou les ampoules
- Les capsules en aluminium pour le
- Les déchets d'équipements électroniques
- Les huiles alimentaires
- Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange
- Les pneus

Toutes les informations sur :

<https://www.agglo-colmar.fr/collecte-dechets>

Pour une collecte efficace et des rues propres, **suivez ces consignes simples :**

- Sortez vos bacs la veille au soir après 20h, sans gêner le passage.
- Rentrez vos bacs dès que possible après le passage du camion.
- Libérez les impasses pour faciliter le travail des éboueurs.
- Utilisez les sacs biodégradables pour les biodéchets et les sacs poubelles pour les ordures ménagères.
- Déposez vos déchets uniquement dans les récipients prévus à cet effet.
- Triez correctement vos déchets : emballages, verre, biodéchets.
- Compostez vos déchets verts ou apportez-les en déchèterie.
- Déposez les déchets dangereux, encombrants et cartons volumineux en déchèterie.



Base nautique Colmar-Houssen

Une oasis pour se détendre et s'amuser en famille

- Une plage de sable fin de 380 m de long dont 250 ouverts à la baignade surveillée et une arrière plage de pelouse.
- Un module d'animations : plateau ludo sportif (beach volley, beach soccer « foot de plage »).
- Un espace d'animations pouvant accueillir des manifestations de tout type (cirque, spectacles...).
- Un aquaparc de 1000 m² avec des plongeurs, des trampolines, des murs d'escalade, des toboggans...

Accessible à partir de 6 ans à toutes personnes sachant nager. Le port du gilet de sauvetage est obligatoire.

- Une location de paddle et de pédalo (seul, en duo ou en groupe jusqu'à huit personnes).
 - Un parcours sur le sable pour les plus petits avec une pompe, des bacs de retenus, une vis sans fin, des écluses...
 - Un couloir de 100 m réservé aux nageurs.
 - Trois points de restauration
 - Un module services comprenant un poste de secours, des sanitaires, des cabines de déshabillage et des douches.
- Saison estivale 2025 :
- A partir du samedi 17 mai, de 12h à 19h (sous réserve d'une météo favorable)
 - du 1er juin au 30 juin, tous les jours de 12h à 19h
 - du 1er juillet au 31 août, tous les jours de 10h à 19h et jusqu'à 20h les vendredis et samedis
 - du 1er au 28 septembre, de 12h à 19h (sous réserve d'une météo favorable)

Dispositif des 2 billets gratuits est reconduit pour les résidents de Colmar Agglomération

Comment les retirer : je me rends à la mairie de mon lieu de résidence avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité et le livret de famille le cas échéant (retrait pour le foyer familial). Je remplis le bon de retrait et je le laisse à l'agent d'accueil.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le 03.89.20.67.39 ou par mail à animation.ete@agglo-colmar.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025/2026



Vous êtes nouveaux arrivants ...

Pensez à inscrire votre enfant en Mairie pour qu'il puisse faire sa rentrée scolaire.

Cette démarche est importante. Elle permettra à la mairie et aux écoles de préparer au mieux sa rentrée des classes.

Documents à fournir :

- Le dossier d'inscription scolaire (à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet de la commune www.horbourg-wihr.fr) dûment complété et accompagné des pièces justificatives demandées,
- Livret de famille,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une autre commune

MAIRIE – Service Scolaire
 44 Grand' Rue – B.P. 41
 68180 HORBOURG-WIHR
 03.89.20.18.90
mairie@horbourg-wihr.fr ou
n.prudhomme@horbourg-wihr.fr

Papy ou Mamie « trafic »



La mairie recrute !

C'est le moment de postuler !

Mission : Assurer la sécurité des enfants, des parents et des automobilistes aux abords des écoles.

Conditions : Le recrutement est ouvert aux personnes retraitées âgés de 70 ans maximum disponibles les jours scolaires aux horaires d'entrée et de sortie de classe et qui remplissent les conditions d'aptitude.

Formation : Les candidats retenus suivront une formation dispensée par la police municipale sur la prévention et la régulation de la circulation.

Rémunération : La mission est rémunérée au taux horaire du SMIC.

Informations :

03.89.20.18.95 ou rh@horbourg-wihr.fr



[TROTTOIRS]
Priorité aux Piétons :
Respectons les Règles
de Stationnement !
LIBÉRONS
LES TROTTOIRS !

Pour la sécurité de tous, rappelons une règle essentielle : le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit (article R417-11 du Code de la route). Ces espaces sont réservés aux piétons, notamment aux enfants, aux seniors et aux personnes à mobilité réduite.

Occuper un trottoir, c'est entraver leur passage et mettre en danger leur sécurité. Soyons citoyens : respectons le stationnement et gardons nos trottoirs accessibles à tous !

Le stationnement très gênant est un stationnement qui entrave complètement la circulation ou qui empêche l'utilisation normale de la chaussée, des trottoirs, des pistes cyclables ou qui gêne les services d'urgence. Selon l'article R417-11 du Code de la route, les stationnements très gênants incluent les stationnements :

• **Sur un passage piéton jusqu'à 5 mètres en amont sauf pour une place aménagée** • **Sur un trottoir** • **Sur une piste cyclable ou une voie verte** • **Sur une place handicapée** • **Près d'un feu rouge**

Le stationnement très gênant est une infraction au Code de la route qui est plus sévèrement sanctionnée que le stationnement gênant. Le véhicule peut être directement envoyé à la fourrière et son propriétaire écope d'une **amende de 135 euros**.



Découvrez JAD : le showroom qui transforme vos rêves en réalité !

Vous cherchez une cuisine, un aménagement ou une salle de bain sur mesure, à la fois pratique, élégante et de qualité ? Ne cherchez plus, c'est chez JAD que tout se passe ! Chez nous, chaque projet est une aventure unique. Nos produits, sélectionnés avec soin, viennent tout droit d'Italie, réputé pour son design raffiné et son excellence. Et qui est derrière tout ça ? Julie Desroches et Anne-Sophie Sutter, deux expertes passionnées, toujours prêtes à relever vos défis déco avec créativité et bonne humeur.

Julie et Anne-Sophie, vos partenaires déco avec le sourire !

contact@jadconcept.fr - 03.67.30.12.09

Site web : www.jadconcept.fr – Instagram : [jad_concept_](https://www.instagram.com/jad_concept_) – Facebook : [Jad Concept](https://www.facebook.com/JadConcept)

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : PARTEZ SEREINEMENT !

Les vacances approchent à grands pas, et avec elles, la question de la sécurité de votre domicile en votre absence. Afin de partir l'esprit tranquille, la Police Municipale de Horbourg-Wihr vous propose *l'Opération Tranquillité Vacances (OTV)*, un service de surveillance gratuite de votre habitation, commerce ou local industriel.

Anticipez votre départ avec quelques précautions

Avant de quitter votre domicile, adoptez ces gestes simples pour limiter les risques de cambriolage :

- *Verrouillez toutes vos portes et fenêtres et ne laissez aucune clé dissimulée à proximité.*
- *Sécurisez les accès secondaires (garage, cave, soupiraux).*
- *Gérez votre courrier : faites vider votre boîte aux lettres par un proche ou utilisez le service de garde de La Poste.*
- *Restez discret : évitez d'annoncer votre absence sur votre répondeur téléphonique ou les réseaux sociaux.*

Protégez vos biens

- *Ne conservez pas d'argent liquide, de bijoux, d'objets de valeur ou de documents importants à domicile : préférez un coffre bancaire.*
- *Notez les numéros de série et les caractéristiques de vos objets de valeur pour faciliter leur identification en cas de vol.*

Informez et impliquez votre entourage

- *Prévenez vos voisins ou un proche de votre absence afin qu'ils gardent un œil sur votre domicile.*
- *Maintenez une activité apparente en demandant à quelqu'un d'ouvrir et de fermer les volets de temps à autre.*

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances

En vous inscrivant à *l'Opération Tranquillité Vacances*, la Police Municipale, en collaboration avec la Gendarmerie Nationale, effectuera des patrouilles régulières aux abords de votre domicile durant votre absence.

Comment s'inscrire ? Il vous suffit de vous rendre au poste de la Police Municipale pour retirer un formulaire, le remplir avec vos dates de départ et de retour, ainsi qu'un numéro où vous joindre en cas de besoin. Pensez à informer la Police Municipale en cas de modification de vos dates d'absence.

Ce service, entièrement gratuit, est disponible tout au long de l'année. Profitez-en pour partir en vacances en toute sérénité !

**Pour plus d'informations, contactez la
Police Municipale de Horbourg-Wihr.**



[RAPPEL] Entretien des Trottoirs et Espaces Publics : Un Devoir Citoyen !

Garder nos trottoirs propres et dégagés est l'affaire de tous ! Propriétaires, locataires ou occupants, chacun doit veiller à leur entretien : balayage, désherbage des caniveaux, élagage des haies et branches.

Un trottoir bien entretenu, c'est plus de sécurité pour les piétons et une meilleure circulation des eaux pluviales. Adoptons les bons réflexes pour une commune plus propre et agréable pour tous !

Pour la sécurité et le cadre de vie de tous, j'entretiens mon bout de trottoir en toutes saisons : je déneige, je taille, je tonds, je désherbe, je balaye, je ramasse ...

L'arrêté municipal n°194-DGS-2019 du 30.09.2019 prescrivant toutes ses mesures est consultable sur le site internet de la commune de Horbourg-Wihr : www.horbourg-wihr.fr | Mon quotidien | Environnement / Cadre de vie.

services urgences

Pompiers	18
S.A.M.U.	15
Gendarmerie-secours	17
Gendarmerie nationale Colmar	03 89 21 51 99
Brigade de gendarmerie de Jebnheim	03 89 71 61 01
Police municipale	03 89 20 18 97

Urgences Gaz0 800 00 68 00

En cas d'odeur de gaz, ne fumez pas, ne provoquez pas d'étincelles, ouvrez les fenêtres, fermez si possible le robinet de gaz, n'utilisez aucun appareil électrique et téléphonez depuis l'extérieur

Objets trouvés
 03 89 20 18 97 |

Centre antipoison de Strasbourg
 03 88 37 37 37 |

S.O.S. Mains
 03 90 67 40 30 |



Votre Mairie

Mairie de Horbourg-Wihr
44 Grand'Rue
68180 Horbourg-Wihr
03 89 20 18 90
mairie@horbourg-wihr.fr
www.horbourg-wihr.fr

**Du lundi 30 juin 2025 au vendredi 29 aout 2025,
l'accueil de la mairie sera ouverte tous les matins,
du lundi au vendredi de 8h à 12h.**

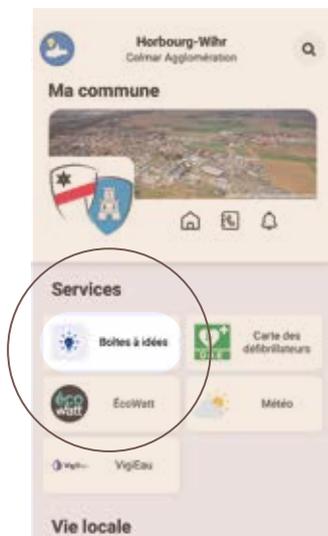
HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h - 12h	9h - 12h	Fermée	9h - 12 h	9h - 12h
14h - 19h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	13h - 16h

LES HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h - 12h				

*La commune de Horbourg-Wihr est sur IntraMuros ! Rejoignez-nous !
Il suffit de l'installer via App Store ou Google Play et de choisir la commune de Horbourg-Wihr.
Bonne navigation !*



LA BOÎTE À IDÉES est activée sur INTRAMUROS !

🗣️💡 À vous la parole ! 💡🗣️

Exprimez-vous ! Vous avez une suggestion, une remarque ou une idée pour rendre Horbourg-Wihr encore plus agréable ?

🏠💡 La boîte à idées est là pour ça !

🗣️ Cet espace de dialogue entre les habitants et les élus permet de recueillir vos idées et propositions pour faire évoluer notre commune. C'est un outil de participation citoyenne et de concertation locale. 🗣️🗣️

🌐 Tous les sujets peuvent être abordés, dans le respect et la bienveillance 🤝

Les idées concrètes et constructives, visant le bien-être collectif, sont encouragées !

👉 Pas de limite d'âge pour participer : chaque voix compte !

Tribune

Nous venons de voter le dernier budget de notre mandat.

Il est ambitieux, dans la continuité de ceux des années précédentes, et reflète pleinement la volonté de l'équipe majoritaire de doter notre commune de projets structurants.

Ce budget a été adopté à l'unanimité, sans aucune voix contre, preuve de sa cohérence et de sa solidité.

Trois chiffres-clés résumant notre action depuis le début du mandat, le 15 mars 2020 :

- 6 années d'engagement,
- 20 millions d'euros investis,
- Pour seulement 3.3 millions d'euros d'emprunts.

Tous les projets que nous avons portés ont été mûrement réfléchis et conçus de manière à bénéficier d'aides importantes. Ces investissements permettront à Horbourg-Wihr d'aborder l'avenir sereinement, tout en garantissant une qualité de service attendue par nos habitants.

Parmi ces réalisations majeures figure bien sûr le groupe scolaire élémentaire et périscolaire Les Chênes. Mais ce projet emblématique n'est pas le seul.

Nous avons également concrétisé :

- La création de pistes cyclables,
- L'aménagement de trois aires de convivialité dans les quartiers,
- Le passage de l'éclairage public à la technologie LED,
- La réfection de voiries et d'intersections,
- La rénovation énergétique de plusieurs bâtiments,
- La désimperméabilisation des cours d'école et de places.

Tous ces chantiers ont été menés à bien grâce à l'implication constante des services municipaux.

Depuis le début du mandat, l'équipe en place agit avec détermination pour l'intérêt général, consciente que chaque décision, même la plus discrète en apparence, a un impact sur l'avenir de notre commune.

L'avenir de Horbourg-Wihr et la qualité de vie durable de ses habitants sont au cœur de notre engagement.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été.

Thierry STOECHNER, Daniel BOEGLER, Laurence KAEHLIN, Arthur URBAN, Laurence BARBIER, Alfred STURM, Carole AUBEL-TOURRETTE, Thierry BACH, Marie-Paule KARLI, Joëlle LYET, Roland FLORENTZ, Bruno FERRARETTO, Martine BOEGLER, Thierry FRUHAUF, Nathalie ROLLOT, Magali BERGER, Frédéric SIMON, Philippe SCHMIDT, Gilles PATRY, Delphine RIESS, Noémie DORGLER, Michel MERIUS, Nathalie ZIMMERMANN pour « **ENSEMBLE POUR HORBOURG-WIHR** ».

Chers habitants et habitantes de Horbourg-Wihr,

Nous sommes désormais entrés dans la dernière année de cette mandature, sachant que les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026, et l'heure du bilan approche.

L'examen du rapport d'orientation budgétaire 2025 révèle que pour l'année 2024, en ce qui concerne les dépenses réelles d'investissement, l'essentiel a été consacré aux dépenses liées aux bâtiments loin devant celles relatives à l'entretien de la voirie. Par ailleurs, les sommes destinées au nouveau groupe scolaire et périscolaire ont représenté à elles seules plus de 90% de ces dépenses pour les bâtiments et il en sera de même en 2025.

De plus, nous relevons dans les orientations pour 2025 d'importantes dépenses complémentaires devenues impératives pour rendre le nouveau groupe scolaire accessible aux futurs usagers en raison de sa situation excentrée.

Ainsi, les travaux de voirie programmés rues de Lorraine, d'Alsace et de Picardie représentent plus de 200'000 € et les sommes dédiées aux déplacements doux 515'200 € pour les travaux et 44'700 € pour les acquisitions foncières.

Dans le cadre de l'ouverture du nouveau groupe scolaire, d'autres travaux de voirie devront sans doute encore être engagés.

Enfin, un recours à des emprunts supplémentaires pour un montant prévisionnel de 1,325 millions d'€ est annoncé, notamment eu égard à la faiblesse des subventions obtenues pour le financement du projet scolaire, à savoir à peine 1,525 millions d'€.

Il serait intéressant de disposer un jour d'un bilan financier complet faisant état des coûts directs (estimés à ce stade autour de 12,8 millions d'€ TTC) mais également indirects (dont 1,375 millions d'€ d'intérêts au titre de l'emprunt de 3 millions d'€ déjà contracté) liés à ce projet scolaire.

Au vu de la baisse continue des effectifs scolaires, nous nous interrogeons plus que jamais sur la pertinence d'un tel projet du fait de son coût extrêmement élevé et des fortes nuisances qu'il va générer en termes de déplacements, de pollution et de flux de circulation entre autres.

Avec le recul, il aurait été beaucoup plus judicieux sur un plan environnemental, pour la qualité de vie et les finances de la Commune de s'orienter vers l'extension de l'école Les Oliviers avec son périscolaire qui serait achevée depuis un moment et la rénovation de Paul Fuchs qui serait en voie d'achèvement, comme cela était prévu initialement.

En cette fin de mandat, sachez que notre groupe restera fortement mobilisé et vigilant dans l'intérêt de l'ensemble des habitants !

En attendant, nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

Christian DIETSCH, Pascale KLEIN, Christiane ZANZI, Philippe KLINGER, Serge HAMM, Nathalie SCHWARZ pour « **HORBOURG-WIHR DEMAIN** »
Facebook : Horbourg-Wihr Demain, le groupe

Fil L'agenda

- “ **Jeudi 08 mai 2025 à 11h**
Commemoration de l'Armistice, parvis de l'Église St-Michel
- “ **Samedi 10 mai 2025 à 20h**
Concert de printemps organisé par l'Harmonie Argentovaria, à l'Espace Ried Brun à Muntzenheim
- “ **Samedi 17 mai 2025**
Matinée citoyenne
- “ **Samedi 24 mai 2025 de 15h à 22h**
Fête du jeu organisé par l'association enfance éveil, cour de la ludothèque, petite rue de l'église
- “ **Samedi 24 mai et Dimanche 25 mai 2025**
Expo Rencontre des Arts, à la salle Alfred Kastler
- “ **Vendredi 30 mai 2025 de 15h30 à 19h30**
Don du sang, collecte organisée par l'amicale des donneurs de sang, salle Horbourg, rue des Sports
- “ **Samedi 14 juin 2025 à partir de 18h30**
Soirée tartes flambées organisée par l'amicale des jeunes sapeurs-pompiers, au C.P.I, 102 Grand'rue
- “ **Dimanche 22 juin 2025**
Fête de la musique, salle Wihr, rue de Fortschwihr et alentours
- “ **Samedi 28 juin 2025**
Soirée tartes flambées organisée par l'association Le Vallon, au foyer Albert Schweitzer, rue du Nord
- “ **Dimanche 29 juin 2025**
50ème anniversaire du Handball Club, salle Alfred Kastler
- “ **Lundi 14 juillet 2025**
Feu d'artifice & bal populaire, salle Alfred Kastler
- “ **Dimanche 31 août 2025**
Marché aux puces organisé par le FC HORBOURG dans le quartier du stade
- “ **Vendredi 05 septembre 2025 de 15h30 à 19h30**
Don du sang, collecte organisée par l'amicale des donneurs de sang, salle Horbourg, rue des Sports
- “ **Samedi 27 & dimanche 28 septembre 2025**
Festival de Street-art « ALFRED »
- “ **Dimanche 04 octobre 2025**
Journée conviviale au Vallon, à Orbey (culte, apéritif et repas) organisée par l'association Le Vallon

www.horbourg-wihr.fr

